



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Ministère du Développement Rural



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL HORIZON 2025 (SDSR)

Rapport définitif

Février 2013

SOMMAIRE



I. PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA SDSR

Objectifs globaux et spécifiques

Processus et planning

Méthodologie adoptée

II. DIAGNOSTIC DU SECTEUR RURAL

Caractérisation du Secteur Rural

Éléments de diagnostic global et thématique

Synthèse des pistes prioritaires de solutions aux problématiques thématiques

III. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL

Fondements et axes stratégiques de la SDSR

Orientations stratégiques et principaux objectifs globaux

Effets escomptés

IV. HYPOTHÈSES ET RISQUES

V. CONCLUSION

VI. ANNEXES

ACRONYMES

BAD	<i>Banque Africaine de Développement</i>
BID	<i>Banque Islamique de Développement</i>
BM	<i>Banque Mondiale</i>
CAIE	<i>Centrale d'Approvisionnement des Intrants de l'Elevage</i>
CNRADA	<i>Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole</i>
CSLP	<i>Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté</i>
CNERV	<i>Centre National d'Elevage et de Recherches Vétérinaires</i>
DA	<i>Direction de l'Agriculture</i>
DAR	<i>Direction de l'Aménagement Rural</i>
DAAF	<i>Direction des Affaires Administrative et Financière</i>
DE	<i>Direction de l'Elevage</i>
DPCSE	<i>Direction des Politiques, de la Coopération, du Suivi et de l'Evaluation</i>
ENFVA	<i>Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole</i>
LOAP	<i>Loi d'orientation AgroPastorale</i>
MAED	<i>Ministère des Affaires Economiques et du Développement</i>
MCIAT	<i>Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme</i>
MDR	<i>Ministère du Développement Rural</i>
MDPM	<i>Ministère délégué au Premier Ministre, chargé de l'Environnement et du Développement durable</i>
MHA	<i>Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement</i>

MIDEC	<i>Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation</i>
OND	<i>Observatoire National de lutte contre la Désertification</i>
OSA	<i>Observatoire de Sécurité Alimentaire</i>
PACBV	<i>Projet d'Appui Communautaire des Bassins Versants</i>
PAN/LCD	<i>Plan National de Lutte Contre la Désertification</i>
PPG	<i>Périmètre Pilote du GORGOL</i>
PDDO	<i>Projet de Développement des Oasis</i>
PDRI	<i>Programme de Développement Rural Intégré</i>
PI	<i>Plan d'Investissement</i>
PIB	<i>Produit Intérieur Brut</i>
PTF	<i>Partenaires Techniques et Financiers</i>
PNDEA	<i>Programme National de Développement de de l'Elevage et de l'Agriculture</i>
PPP	<i>Partenariat Public Privé</i>
SDSR	<i>Stratégie de Développement de Secteur Rural</i>
SONADER	<i>Société Nationale de Développement Rural</i>
SNSA	<i>Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire</i>
\$US	<i>Dollar américain</i>
UM	<i>Unité Monétaire= ouguiya</i>
UNCACEM	<i>Union Nationale de Coopératives Agricole, de Crédit et d'Epargne</i>



Contexte, justification (1/2)

La première Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) a été élaborée en 1998 puis mise en cohérence avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté en 2001.

la SDSR-2001 n'a pas su conduire à l'accroissement recherché de la contribution de l'agriculture et de l'élevage à la croissance économique du pays, ni à la réduction effective de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. En 2008, 75 % des pauvres proviennent du milieu rural et le taux de pauvreté est resté élevé dans ce milieu (59%) (Profil de pauvreté 2008, ONS).

En effet, l'agriculture Mauritanienne n'a pas encore émergé comme une agriculture moderne et compétitive; localement, elle en est restée à une agriculture de subsistance. Actuellement, son développement dépend d'une part des interventions de l'Etat, y compris dans des activités à caractère commercial (approvisionnement des intrants, crédits), et, d'autre part des appuis extérieurs.

Ainsi force est de constater que cette première stratégie n'a pas été déterminante des évolutions de l'agriculture et de l'élevage au cours des années 2000, qu'il s'agisse du désengagement de l'Etat au profit des investisseurs privés sans que les conditions

d'ancrage et de pérennité de leurs interventions soient précisées, ou qu'il s'agisse par la suite du retour de l'Etat en tant qu'acteur de premier plan de l'agriculture et de l'élevage lorsque le secteur privé s'est désengagé, faute d'intérêt et de capacités techniques à maintenir ses investissements.

La SRDS-2001 a également souffert d'un manque d'équilibre dans le traitement des sous-secteurs (peu d'intérêt pour le sous-secteur de l'Elevage, l'agriculture pluviale, etc.).

Depuis son élaboration en 2001, la SDSR, définie pour l'horizon 2015, n'a pas fait l'objet d'évaluation permettant de vérifier la pertinence des choix stratégiques initialement retenus. La revue du secteur rural conduite en 2007 et qui constitue une première tentative d'évaluation de cette stratégie avait recommandé l'actualisation de la SDSR et la mise en place d'un plan d'actions pour assurer sa mise en œuvre effective.

Le contexte économique international marqué par la hausse vertigineuse et imprévisible des prix des denrées alimentaires et par le phénomène de changements climatiques affectant fortement la production agricole et de l'Elevage, imposent la



Contexte, justification (1/2)

formulation d'une nouvelle stratégie opérationnelle et évolutive. La nouvelle stratégie du développement rural vise à apporter les réponses appropriées aux trois principales questions récurrentes suivantes :

- ✓ Compte tenu des ressources naturelles significatives, quelles sont les mesures à mettre en place pour diminuer le niveau de dépendance alimentaire et nutritionnelle assez élevé ?
- ✓ Quelles stratégies de développement adopter compte tenu des évolutions économiques dans la région et du commerce international ?
- ✓ Comment assurer la valorisation des ressources naturelles du pays et la sécurité alimentaire de façon durable ?

Cette nouvelle Stratégie prend en compte les principaux facteurs limitant le développement du secteur rural :

- (i) Pays saharo-sahélien, la Mauritanie est confrontée au problème de la maîtrise des eaux de surface et de leur gestion rationnelle. L'une des conséquences est l'extrême vulnérabilité des activités agropastorales et des cultures traditionnelles aux aléas climatiques.
- (ii) Les sous-secteurs de l'élevage et de l'agriculture manquent de synergie dans le cadre d'un développement rural intégré.

(iii) L'élevage n'a pas joué le rôle moteur qui aurait pu être le sien : la production du sous secteur est faible et ses produits sous valorisés. (iv) Le système de culture irriguée, malgré l'importance de ses potentialités, ne répond pas encore significativement aux attentes des populations et des terres restent inexploitées dans une proportion importante.

En réponse à ces préoccupations majeures, et compte tenu de la dimension pluridisciplinaire du secteur rural, le Ministère du Développement Rural a mis en place, en concertation avec les acteurs publics et privé du secteur, une nouvelle vision stratégique horizon 2025 pour le développement du secteur permettant d'améliorer significativement le niveau et la qualité de vie des populations sur l'ensemble du territoire. Le présent rapport final, comporte les parties essentielles suivantes : (i) le diagnostic sur les sous secteurs de l'élevage et de l'agriculture dans le contexte mauritanien actuel, (ii) la stratégie de développement du secteur rural, (iii) le dispositif de sa mise en œuvre, (iv) le Plan National de Développement de l'Elevage et de l'Agriculture comme processus d'exécution et (v) les Hypothèses et Risques associés.





I

PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA SDSR

Objectifs globaux et spécifiques

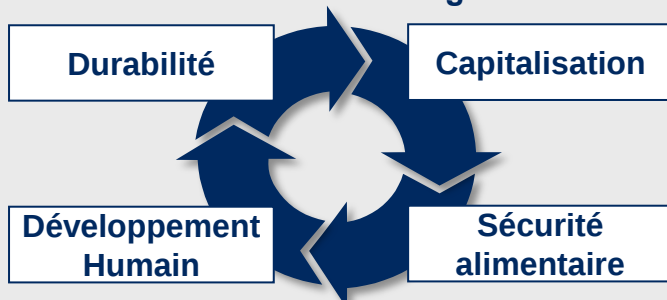
OBJECTIF GLOBAL

A partir d'une réflexion élargie à tous les acteurs concernés :

- Définir une Stratégie de Développement rural, à l'horizon 2025 assortie d'une Loi d'orientation agropastorale et d'un plan d'action de développement de l'Elevage et de l'agriculture 20013-2025.

L'élaboration de la nouvelle stratégie a été focalisée sur le développement intrinsèque et autonome des secteurs l'élevage et de l'agriculture , comme fondement du développement du secteur rural. Elle s'attache par ailleurs à la valorisation durable des ressources naturelles du pays.

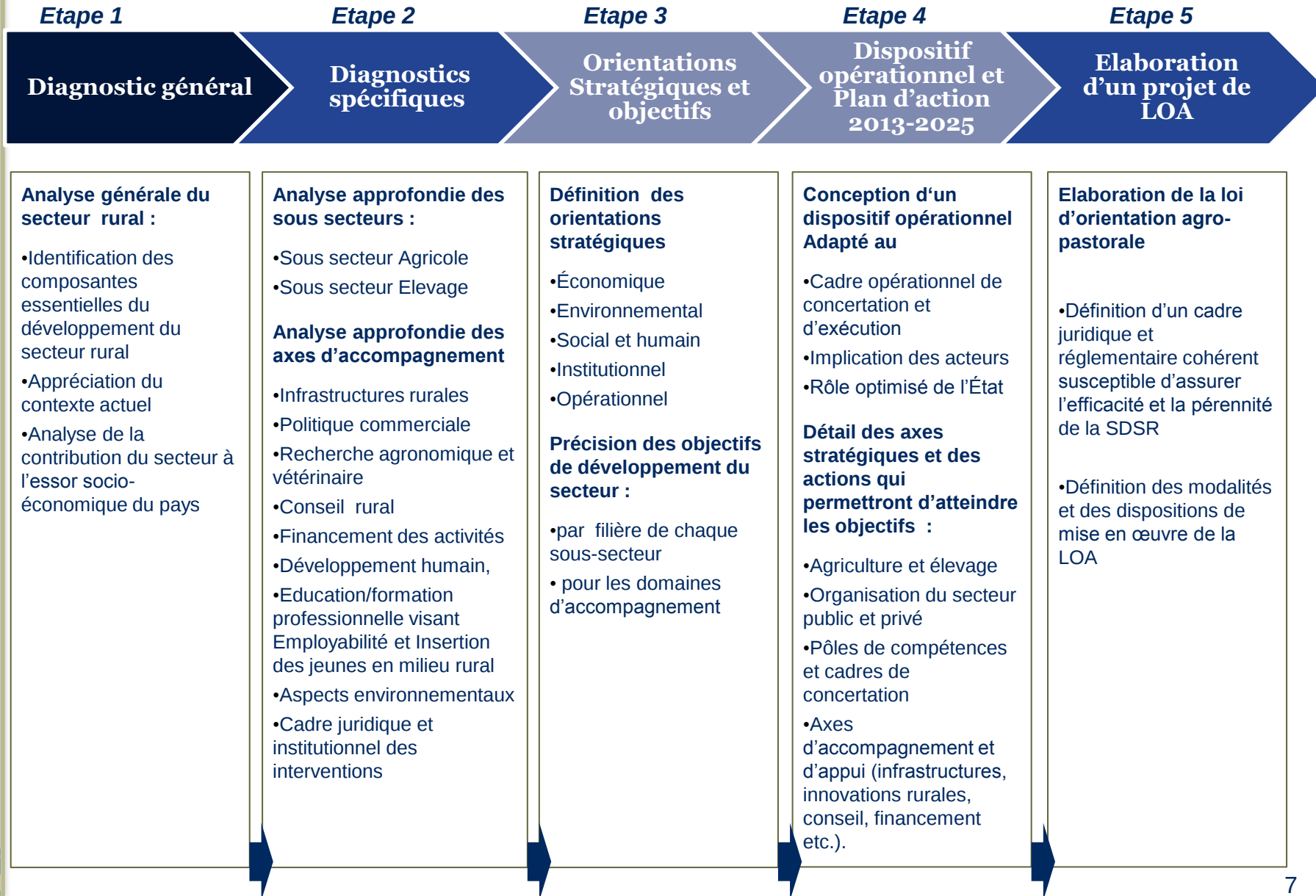
Conjugaison des fondamentaux pour l'élaboration de la nouvelle stratégie :



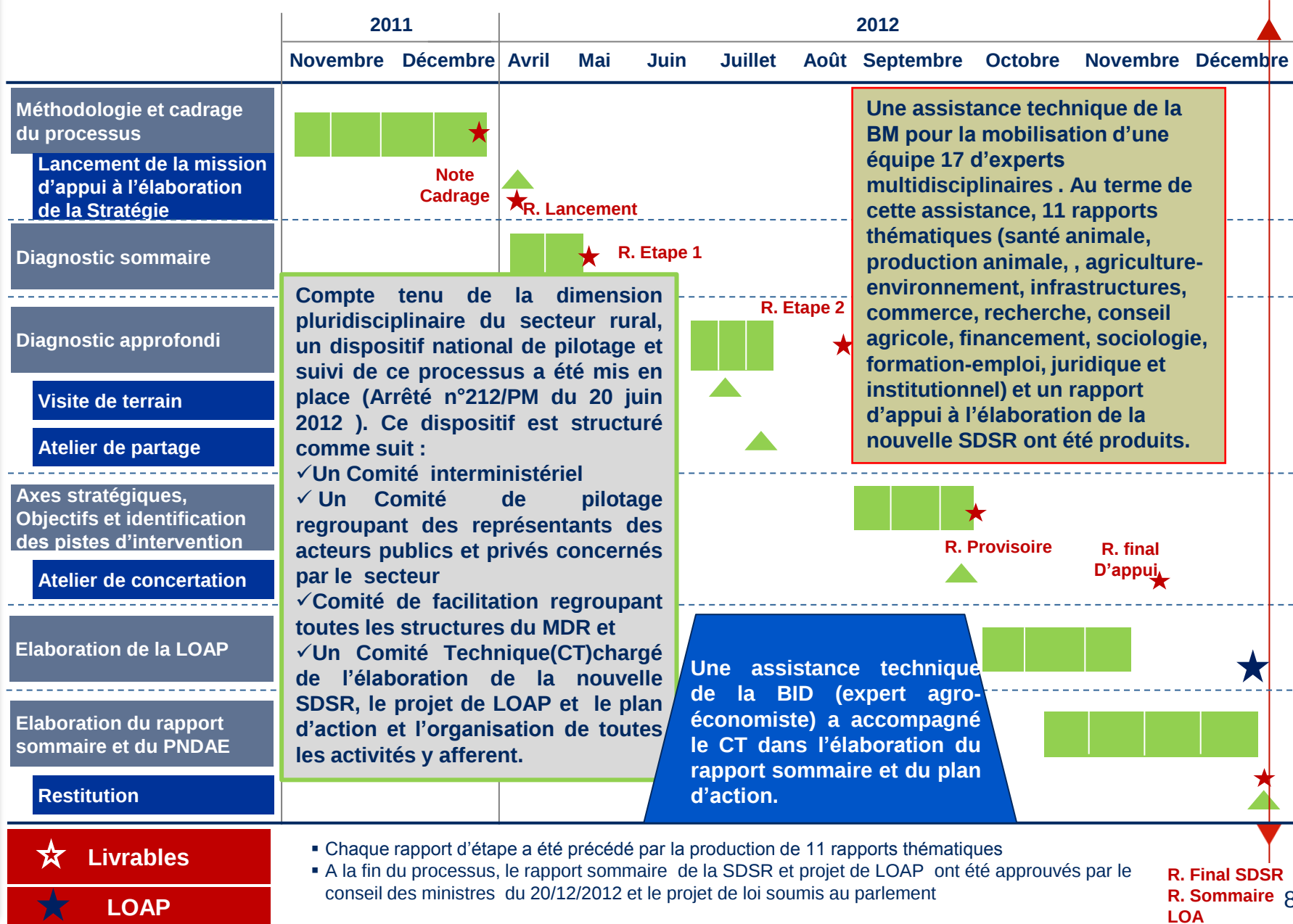
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Procéder à la revue critique et participative des principaux axes des politiques sous-sectorielles;
- Définir une politique cohérente pour un développement intégré du secteur rural ;
- Inscrire la stratégie dans le respect et la mise en valeur efficiente des ressources naturelles;
- Favoriser l'innovation et le développement humain dans le secteur rural à travers (i) la recherche, l'innovation et la vulgarisation, (ii) l'éducation et la formation professionnelle;
- Promouvoir l'emploi dans le secteur rural notamment pour les jeunes et les femmes;
- Elaborer un Plan National de Développement de l'Elevage et de l'Agriculture 2013-2025 et déterminer la politique de financement du secteur rural ;
- Proposer les dispositions de partenariat public/privé et les conditions favorables aux investissements;
- Favoriser l'efficacité, l'impact et la durabilité de la SDRS notamment à travers un dispositif de suivi évaluation adéquat;
- Définir un cadre juridique et institutionnel opérationnel de la SDRS;
- Elaborer et mettre en œuvre une loi d'Orientation Agro-Pastorale (LOAP):

Processus d'élaboration de la SDSR



Planning et processus technique d'élaboration de la SDSR



Méthodologie adoptée

Une méthodologie de conception innovante qui a permis l'aboutissement à une vision stratégique :





DIAGNOSTIC DU SECTEUR RURAL

Caractérisation du Secteur Rural

Secteur agricole

- Une agriculture diversifiée en fonction des systèmes agro-écologiques ce qui implique . des pratiques d'exploitation spécifiques et de mise en valeur des ressources naturelles et humaines adaptées.
- La mise en valeur des terres exploitables mais non cultivées offre des opportunités nouvelles et conséquentes de production.
- Les possibilités d'intensification des productions sont élevées en système irrigué

Secteur rural

Secteur d'élevage

- Un élevage qui joue un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté. Il est une source première de revenus, un mode de capitalisation, Il permet la valorisation des ressources naturelles.
- Il assure l'auto-suffisance en viande rouge et couvre 30% des besoins en lait.
- Des possibilités d'intensification élevées aussi bien en mode traditionnel extensif qu'en mode semi-intensif
- Une marge importante pour le développement de la filière avicole
- Existence de filière à fort potentiel de développement (Peaux et cuirs, Lait, ...)



Caractérisation du Secteur Rural

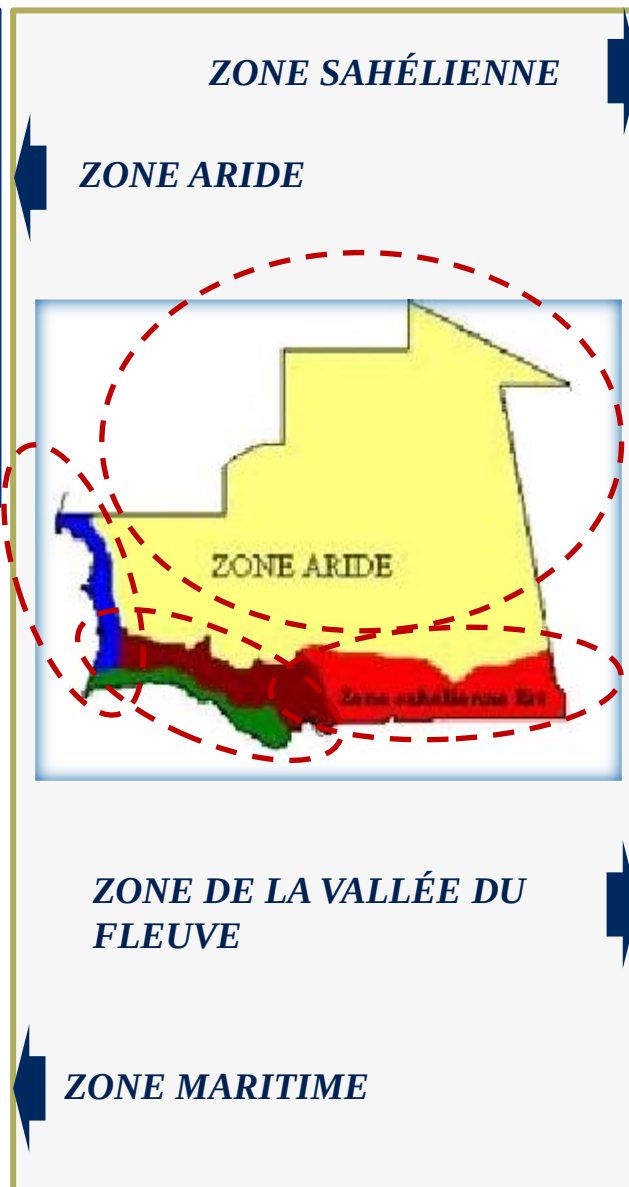
Zones agro-écologiques et systèmes de production

1

- 80% de la superficie totale
- Sécheresse de l'air et très faible pluviométrie
- Le système de production de référence est de type oasien (Palmier et céréales, luzernes, fruits et légume comme cultures associées)
- Elevage transhumant et extensif de camelins et petits ruminants
- 16.000 ha en système oasien soit 3% de la surface agricole utile (SAU).

4

- Une bande littorale de 50 km de large de Nouadhibou au bas delta du fleuve
- Possibilité de développement de cultures maraîchères et arboricoles sur un potentiel estimé à environ 12.000 Ha soit 2% de la SAU potentielle
- Elevage de type urbain est développé à proximité des agglomérations.



2

- Sud-Est de la Mauritanie où alterne une saison hivernale sèche et une saison estivale pluvieuse.
- Le système de production est du type agro-pastoral.
- A l'Est : Elevage transhumant et extensif et cultures traditionnelles pluviales (*sorgho, mil, maïs*) sur un potentiel estimé à 250.000 ha soit 49% de la SAU potentielle
- Au sud : cultures (*sorgho, maïs, légumes*) derrière barrages et bas fonds sur un potentiel estimé à environ 60.000 ha, soit 12% de la SAU

3

- Agriculture irriguée en maîtrise totale de l'eau sur un potentiel estimé à 135.000 Ha (Céréales, Fruits et Légumes, etc.) soit 26% de la SAU potentielle
- Systèmes de décrue naturelle ou contrôlée du Walo estimés à 40.000 ha (*Sorgho et Maïs*) soit 8% de la SAU potentielle qui dépend pour 50% environ de la gestion du barrage de MANANTALI)
- Elevage sédentaire, semi intensif, pratiqué surtout dans la vallée du fleuve avec une courte transhumance pendant la saison de culture.

Caractérisation du Secteur Rural / Enjeux du secteur rural

Secteur peu développé avec une faible contribution à la croissance

A

Enjeux de croissance et de contribution à l'essor économique du pays

A1

Faible contribution à la croissance malgré un poids important dans l'économie

- ~ 14,8% de contribution de l'agriculture et l'élevage au PIB dont ~ 80 % revient à l'élevage seul (*moyenne sur la période 2000-2011, Source DGSSE/MAED*).
- ~ 60 % de la population rurale vit de l'agriculture et de l'élevage.
- ~ 6,6 % contribution à la croissance .

Effort important dans l'aménagement hydro-agricole mais :

A2

Inefficacité de l'agriculture irriguée et de la maîtrise de l'eau

- Un grand potentiel qui reste faiblement exploité, par exemple, seulement 24% du potentiel en zone irriguée est exploité, avec des rendements irréguliers et globalement faibles (*pic de mise en valeur en irrigué enregistré en 2011-2012, source DPCSE/MDR*).
- Problème de maîtrise et de gestion des eaux de surface.

B

Enjeux sociaux et de développement durable

A3

Sous valorisation des produits agricoles

- Les sous-secteurs de l'élevage et de l'agriculture pluviale sont sous valorisés malgré leur importance et sont exploités de façon traditionnelle.
- Manque de synergie entre l'agriculture et l'élevage dans le cadre d'un développement rural intégré
- Transformation insuffisamment développée



Caractérisation du Secteur Rural / Enjeux du secteur rural

Enjeux importants sur le plan social et le développement durable

A

Contribution insuffisante à la croissance économique du pays

B

Enjeux sociaux et de développement durable

B1

Enjeux sociaux

- Part de la population rurale dans la population totale ~ **64% en 2012 vs 62% en 2000** (Source : *RGPH 2000, ONS*).
- ~ **75%** des pauvres proviennent du milieu rural
- ~ 6 personnes sur 10 en milieu rural vivent en deçà du seuil de pauvreté
- 49,7% des ruraux sont analphabètes.

(Source Profil de pauvreté 2008, ONS)

B2

Insécurité alimentaire

- Faible réponse à la demande intérieure (eg : céréales ~ 23 % en moyenne sur la période 2000-2009 des besoins nationaux, Source : *DPCSE/MDR*)
- 10% des ménages ruraux sont en insécurité alimentaire chronique et d'autres 10 % sont fortement vulnérables (428.000 personnes en 2011, source : *SNSA 2012 MAED*)
- Augmentation du recours aux importations des denrées de première nécessité (blé, riz, sucre, lait, etc.)
- Hausses vertigineuses des prix des denrées alimentaires depuis 2007

B3

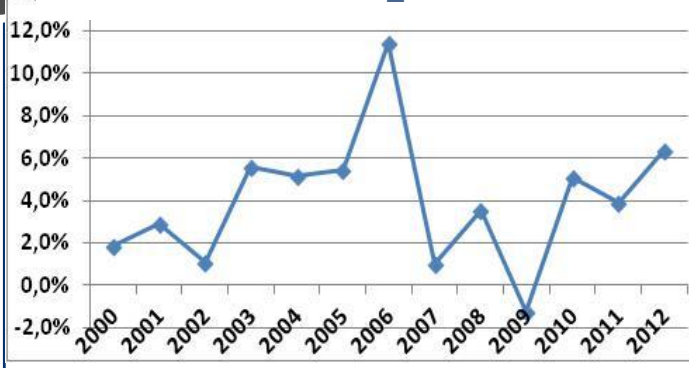
Vulnérabilité aux changements climatiques

- Pays saharo-Sahélien
- Instabilité climatique se manifestant par des phénomènes qui affectent fortement la production agricole : Sécheresses récurrentes, inondations, avancée des sables, ...
- Vulnérabilité des activités agropastorales et des cultures traditionnelles aux aléas climatiques

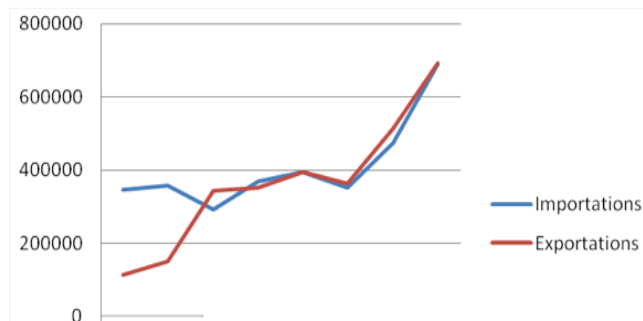


Contexte macro-économique

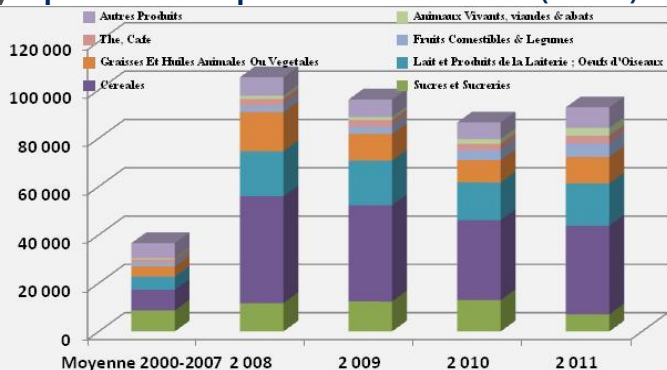
14 Croissance du PIB 1999_2012



- Evolution des importations et des exportations en millions d'ouguiyas



Importations en produits alimentaires (en MUM)



- Croissance économique significative et relativement supérieure en moyenne à celle des pays voisins d'Afrique du Nord
- Régression de la contribution des secteurs agricole et de l'élevage au PIB (17,5% pour la période 1999-03 et 14,9% pour la période 2008-12).

Source, DGPSD/MAED 2012

- Augmentation des échanges commerciaux du fait de la forte progression à la fois des importations et des exportations (multipliées par 8 en valeur entre 2000 et 2011)
- Les principaux produits agricoles exportés demeurent les cuirs et peaux et la gomme arabique en plus des échanges régionaux, informels, essentiellement de bétail sur pied
- Les importations de produits alimentaires sont relativement importantes et représentent 13% des échanges en 2011 (93 milliards d'ouguiyas,)
- Accroissement de la dépendance aux importations

source rapport sur le commerce, MDR, 2012





Eléments de diagnostic global et thématique

Synthèse de l'analyse SWOT du secteur rural

- Potentialités agricoles importantes : SAU potentielle estimée à environ 500.000 ha et un cheptel à effectif important estimé à ~ 8 159 263 en UBT.
- Expériences riches et diversifiées en matière de pratiques agricoles, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des contraintes du milieu.
- Bonne base pour la pratique d'association Agriculture-Elevage.
- Secteur privé déjà impliqué dans l'irrigué (environ 20.000 ha "aménagés") et au niveau de l'élevage (4 usines laitières).

Forces

Faiblesses

- Forte dépendance du système d'élevage extensif et de l'agriculture traditionnelle de la pluviométrie.
- Sols en partie pauvres et exposés à l'érosion hydrique et éolienne.
- Faible adoption des résultats de la recherche.
- Incohérence des approches en matière de Formation/Recherche/Développement.
- Absence de contrôle de qualité des intrants
- Faible capacité d'exécution du MDR et faible niveau d'organisation des acteurs.
- Sous financement du secteur.

- Risque de pauvreté accrue.
- Risque d'exode rural élevé.
- Risque de déficits alimentaires encore plus importants à combler par des importations budgétivores.
- Concurrence déloyale des produits importés.
- Irrégularité des précipitations en termes de quantités et de répartition spatiotemporelle.
- Fléaux biotiques et anthropiques (sécheresses, inondations, invasions acridiennes et aviaires, feux de brousse etc.).
- Risques de dégradation de la biodiversité.

Menaces

Opportunités

- Forte volonté politique.
- Existence de marchés porteurs tant au niveau national qu'international.
- Fort potentiel qui peut donner naissance à toute une gamme d'activités agricoles à vocation commerciale, génératrice de revenus et créatrice d'emplois.
- Manque à gagner en termes de productivité et d'économie des ressources.
- Avantage de mise en synergie des initiatives gouvernementales d'objectifs complémentaires (SNSA, CLSP, PANE,...).

Domaine d'élevage



Rôle crucial pour la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, mais le potentiel reste loin d'être exploité à son niveau optimal



- Existence de trois systèmes d'élevage :
 - L'élevage extensif prédominant dans l'ensemble du pays sauf au niveau de la zone du fleuve;
 - L'élevage sédentaire et quelques fois semi intensif dans la vallée du fleuve avec une courte transhumance pendant la saison de culture ;
 - et l'élevage périurbain pour la production de lait.
- Le cheptel mauritanien est estimé à 1,6 million de bovins, 16 millions d'ovins et caprins, 1,4 million de camelins.
- Le potentiel de développement est important : résultats encourageant l'amélioration génétique (sélection des races animales) , le développement de l'aviculture, l'exploitation plus rationnelle des ressources naturelles et fourragères et amélioration des pratiques d'élevage.

Domaine de l'agriculture



Des Contraintes à surmonter mais un potentiel énorme à exploiter en fonction des zones agro-écologiques



- Le potentiel cultivable est estimé à 513.000 ha, tous systèmes de culture confondus.
- 71% du potentiel est constitué de terres exploitables en système de production traditionnel (*DIÉRI, BAS-FONDS ET WALO*) qui dépendent fortement de la pluviométrie, de l'écoulement hydrique et donc de la qualité des infrastructures hydrauliques.
- L'agriculture est fortement soumise aux aléas climatiques particulièrement l'agriculture pluviale. Sur la période 1983-2012, les mises en valeur dans ce système ont varié entre un minimum de 30.000 ha (1983) et un maximum de 264.000 ha (2011).
- Fort potentiel d'intensification des productions en système irrigué.
- Possibilités d'une diversification maîtrisée des productions en fonction des systèmes de production.

Domaine des Infrastructures rurales



Ressources en eau rares et mal réparties ; sols fragiles et soumis aux effets physiques du climat

Faible développement des infrastructures rurales

Des défis de taille à relever

(valorisation durable des ressources et rationalisation de leur utilisation)



- Effort considérable en matière de mise en place d'infrastructures rurales et équipements :
 - Importantes infrastructures rurales : périmètres irrigués, barrages, digues et diguettes, petites retenues collinaires, points d'eau pour l'alimentation humaine et pastorale, parcs de vaccination ;
 - Pistes et ouvrages de désenclavement ;
 - Equipements et matériels agricoles divers.
- Efforts timides de développement des infrastructures agro-industrielles (Usines de lait,, industrie de fabrication de pâtes alimentaires, huileries, centres de conditionnement de légumes et dattes).
- Nécessité d'une optimisation de l'exploitation des ressources et de mise en œuvre d'une politique de conservation des eaux et sols.
- Nécessité de généralisation des plans directeurs d'aménagement et d'application des textes (schémas fonciers, code de l'eau, code pastoral, etc.).
- Respect des engagements sous régionaux (OMVS)

Faible capacité des institutions nationales en dépit du rôle stratégique de la recherche dans le développement du secteur

- La volonté politique en faveur de la recherche ne se traduit pas dans le niveau des moyens (humain, technique et financier) dévolus par l'Etat à la recherche.
- Des acquis notamment dans le système irrigué et en santé animale.
- Approche basée sur Recherche-Développement en partenariat avec les organisations internationales et régionales de coopérations scientifiques et techniques , notamment : OIE, AIEA, AFRICA RICE (ADRAO), CORAF, ICARDA, CIRAD, CILSS et divers réseaux.
- Absence d'une meilleure implication des acteurs et partenaires pour la prise en compte des problématiques de développement des exploitations agricoles dans leur spécificité.
- Absence d'une articulation et d'une vision globale Recherche/Formation/vulgarisation ce qui induit un faible taux d'adoption et de transferts des acquis .

De multiples expériences et différentes approches qui sont déconnectées entre elles et à faible impact

- Existence de plusieurs structures publiques en charge de la mission du conseil agricole sans coordination entre elles.
- Structures caractérisées par le manque de professionnalisme et l'insuffisance des moyens.
- La sociologie rurale n'est pas prise en considération dans les programmes de formation des vulgarisateurs.
- Absence de dispositif et de programmes de formation adaptée aux besoins du secteur.
- Absence d'un cadre politique national de vulgarisation agricole qui définit les acteurs, le contenu, les outils de travail et la densité d'encadrement.
- La demande en appui conseil se caractérise par une grande diversité des acteurs et donc des besoins diversifiés (Coopératives et leurs unions, associations et leurs unions, les groupements d'intérêts économiques, les fédérations des producteurs, les syndicats professionnels agricoles, les structures informelles).
- Faible interaction entre le conseil agricole et la recherche, d'où le manque d'actualisation du paquet technologique à vulgariser.
- Le conseil agricole et rural n'apporte pas de réponses adéquates aux défis actuels des exploitations agricoles notamment en matière de diversification des cultures, d'intensification culturale et de modernisation des techniques de production.

Aspects juridiques et institutionnels

Un cadre juridique inadapté

L'effort réglementaire reste insuffisant par rapport à l'ambition politique de l'Etat et aux besoins réels en réglementation des secteurs :

- Dispersion de l'effort réglementaire ;
- Ambiguïté des dispositions juridiques ;
- Inapplication des textes à deux niveaux (Procédures, règles existantes, et textes d'application) ;
- Absence d'un cadre réglementaire complet pour certaines activités (agriculture, élevage, eau) ;
- Incompatibilité du statut de certains organismes avec les orientations politiques de l'Etat (communes et associations).

Un cadre institutionnel confus

Manque de coordination entre les différentes institutions du développement et même :

- Conflits de compétences et chevauchements induits par des textes (Problèmes de responsabilité) ;
- Absence de définition claire de l'attributaire de certaines missions ;
- Ancrage institutionnel inadapté de certaines missions .

Un cadre de décentralisation insuffisant

Les communes ne sont pas fortement impliquées dans le développement du secteur rural à cause, en partie, des contraintes suivantes :

- Manque de ressources budgétaires ;
- Faible capacité des ressources humaines ;
- Pesanteur de la tutelle ;
- Inadaptation des cadres d'organisation ;
- Absence d'un cadre d'intercommunalité..

Focus sur le financement du secteur rural

Le financement public

- Budget de l'Etat focalisé sur le fonctionnement des administrations et entretien des infrastructures ;
- Financement de certaines activités présentant un caractère commercial (*commercialisation des récoltes, approvisionnement en intrants, travaux d'aménagement, ...*)
- La part du secteur rural (élevage et agriculture) dans les dépenses budgétaires (2%) n'est pas à la hauteur des ambitions et explique en grande partie la situation des services administratifs dans le secteur.

Le financement par les PTF

- Intervention non coordonnée des PTF faute de non référence à une stratégie de développement rurale cohérente (*Multiplicité et non cohérence des cadres d'intervention*) ;
- Faiblesse des appuis extérieurs dévolus au secteur rural ;
- Saupoudrage des investissements en projets de faible impact et dont les acquis sont difficiles à pérenniser pour certains.

Opérateurs et investisseurs privés

- Un rôle essentiel du privé dans les avancées réalisées par l'agriculture et l'élevage ;
- Faible recours aux IDE.

Système financier national

- Faible contribution du système bancaire au financement du secteur rural (1%)
- Les structures de financement du secteur rural ne jouent pas leur rôle dans le développement du secteur ;
- L'UNCACEM est en situation financière difficile ;
- Insuffisance des fonds alloués au financement des AGR (*Réseau MICO dont seulement 12 caisses satisfaisantes sur 62*).

Domaine du Commerce

Contraintes en termes de politique commerciale mais des opportunités réelles pour protéger, appuyer et intégrer le secteur dans le marché international

- Forte dépendance des importations en matière d'approvisionnement alimentaire (céréales, lait, huile, sucre,, etc.).
- Balance commerciale des produits alimentaires négative et fortement dépendante de la volatilité des cours sur les marchés internationaux.
- Une hausse considérable des cours des principaux produits importés et une forte volatilité de ces cours rendant de plus en plus difficile les prévisions en matière d'approvisionnement et de stratégie de sécurité alimentaire.
- Accords commerciaux impliquant des contraintes en termes de politique commerciale et de politique agricole, mais offrent aussi de nombreuses opportunités pour appuyer l'agriculture mauritanienne et la protéger, au besoin, de la concurrence parfois déloyale des importations (OMC, UMA, SPG, AGOA, etc.).



Dimension sociale

Compte tenu des défis d'ordre social qui caractérisent le milieu rural, cette dimension est à considérer comme prioritaire dans les dispositions de la nouvelle SDSR et de la LOAP

- Très forte dispersion de la population rurale, entravant les efforts de développement (*Prépondérance des localités de moins de 1000 ménages, seuil critique pour l'optimisation des infrastructures sociales*)
- Phénomène de migration accentué par les sécheresses successives.
- En 2008, 42% de la population vit en deçà du seuil de pauvreté et les zones rurales sont les zones où la pauvreté est la plus massive.
- Nécessité d'une nouvelle vision stratégique qui **met le paysan au centre de l'équation de développement**, notamment à travers :
 - Une gestion de l'innovation dans le secteur rural ;
 - Une approche participative qui implique les populations et prend en considération leurs besoins et leurs demandes ;
 - Une attention particulière à la femme rurale (approche genre) et aux jeunes;
 - Une sécurisation des statuts fonciers qui prend en considération les droits des femmes et des statuts faibles.

Dimension environnement

L'intégration de la dimension environnementale dans le processus d'élaboration de la SDSR et de la LOAP pour garantir une gestion optimale des ressources et assurer un développement durable du secteur rural

- Forte tendance à la dégradation des ressources naturelles :
 - Pression grandissante à cause de l'exploitation non rationnelle des ressources ;
 - Forte exposition des ressources aux effets du phénomène planétaire de changements climatiques.
- Faible implication et faibles capacités des acteurs concernés pour protéger, gérer, mettre en valeur leur environnement local, régional et national.
- Application limitée des textes de l'arsenal réglementaire élaboré dans le cadre de la politique environnementale
- Faible contribution des structures environnementales (CNED, CTED et CRED, créées en 1991) à la planification, la coordination et le suivi des actions relevant de la politique nationale dans le domaine environnemental





Synthèse des pistes prioritaires de solutions aux problématiques thématiques

Pistes de réponses prioritaires par thème

SOUS SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

- Développement d'un élevage intensif.
- La prévention et la gestion des effets néfastes des sécheresses.
- Développement des filières animales et pour ce faire, le renforcement de l'organisation et des capacités des éleveurs.
- Optimisation de l'élevage extensif et de la gestion des ressources pastorales.
- Renforcement des compétences des services vétérinaires (publics et privés).
- Restructuration du secteur financier en fonction des besoins spécifiques de financement du secteur.
- Création d'une base de données sur les filières animales (données techniques et commerciales).

SOUS SECTEUR DE L'AGRICULTURE

- Développement d'une agriculture commerciale compétitive et à haute productivité/ valeur ajoutée à travers la promotion des grandes et moyennes exploitations.
- Optimisation et appui de l'agriculture de subsistance par le développement de la petite irrigation.
- la prévention et la gestion des effets néfastes des sécheresses et des calamités naturelles sur les producteurs agricoles.
- Renforcement des services nécessaires au développement des entreprises agricoles (*approvisionnements en intrants, entretien/réparation des matériels et équipements, travaux agricoles, banque, assurance, conseils techniques et de gestion, etc.*).
- Restructuration du secteur financier en fonction des besoins spécifiques de financement du secteur.
- Création d'une base de données sur les filières végétales (données techniques et commerciales)
- Mise en place d'une politique foncière conduisant à la sécurisation des statuts fonciers.

Pistes de réponses prioritaires par thème

DOMAINE DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE

- Mise en cohérence globale des programmes de Formation/Recherche/Développement.
- Prise en compte des composantes des filières végétales et animales.
- Implication des acteurs des filières et les partenaires techniques et financiers dans le processus de définition des programmes.
- Intégration des problématiques de protection, gestion, valorisation des ressources naturelles.
- Renforcement des capacités des ressources humaines.
- Diversification des sources de financement tant intérieur (États, secteur privé) qu'extérieurs (PTF, secteur privé).
- Mise en place d'un fonds spécial de promotion de la recherche.

DOMAINE DU CONSEIL AGRICOLE

- Simplification de l'offre.
- Professionnalisation du métier.
- Contrôle à priori et suivi des interventions.
- Évaluation des effets et capitalisation des résultats.
- Diversification des sources de financements intérieurs (Etat, secteur privé) et extérieurs (PTF, secteur privé).



Pistes de réponses prioritaires par thème

FINANCEMENT

- Renforcement de la coordination des PTFs dont les interventions doivent s'intégrer à la nouvelle vision stratégique du secteur rural (SDSR).
- Renforcement de l'attractivité du secteur rural auprès des PTFs et des investisseurs nationaux et étrangers.
- Encouragement de l'investissement direct étranger (IDE).
- Renforcement du budget de l'Etat alloué au secteur rural.
- Amélioration de la contribution du système bancaire au financement de l'agriculture.
- Mise en place de structures de crédits capables d'offrir les services de financement à tous les niveaux d'activités rurales.

DOMAINE DU COMMERCE

- Renforcement du rôle du MDR dans la politique commerciale du secteur rural (organisation des marchés, participation aux accords commerciaux ,etc.).
- Définition et mise en place d'une politique commerciale nationale pour l'agriculture et l'élevage donnant la priorité aux productions nationales et la réduction de la dépendance vis-à-vis des importations.
- Création et développement du Centre de promotion des exportations.
- Organisation et développement des filières porteuses à l'exportation.
- Renforcement des infrastructures de commercialisation et de transformation.
- Prise en compte de la qualité et des normes des produits.



Pistes de réponses prioritaires par thème

Dimension environnementale

- Concertation effective entre le MDR et le Ministère délégué en charge de l'environnement et du développement durable.
- Prise en compte de la stratégie nationale pour le développement durable et de l'évaluation environnementale stratégique (EES 2010).
- Application des textes réglementaires en matière environnementale.
- Disposition de compétences environnementales au sein du MDR afin de traiter des impacts environnementaux résultant de l'exécution de la SDSR.

Aspects juridique et institutionnel

- Adaptation du cadre juridique dans une Loi d'Orientation Agropastorale.
- Restructuration du MDR.
- Renforcement important des effectifs d'encadrement.
- Mise en place d'un dispositif spécifique de pilotage de la stratégie.
- Adaptation des moyens techniques et financiers pour assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie.

Domaine des infrastructures

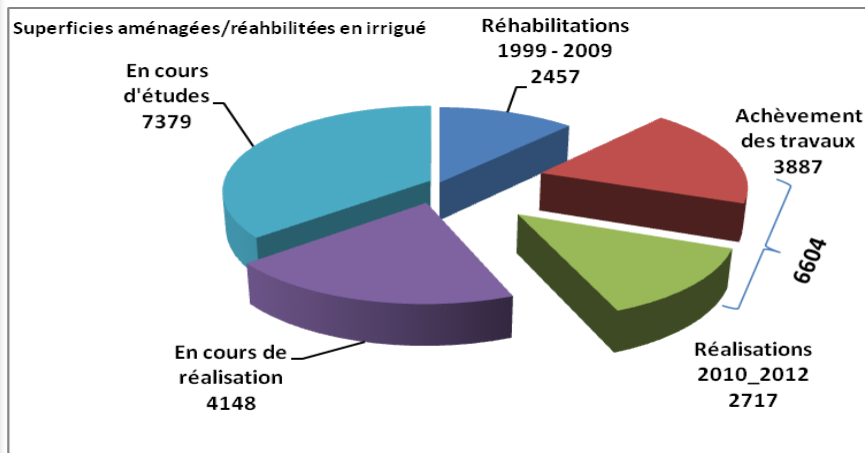
- Définition et mise en œuvre d'une politique de maîtrise de l'eau et de conservation des eaux et sols.
- Définition et mise en œuvre d'une politique efficientes de réalisation, gestion, entretien et maintenance des infrastructures.
- Respect des engagements de l'OMVS dans le cadre de la gestion optimale des eaux partagées du fleuve.



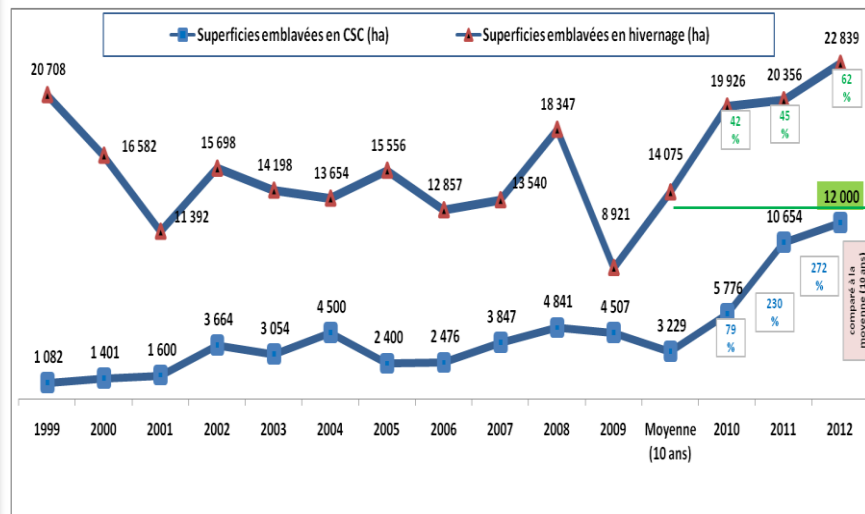
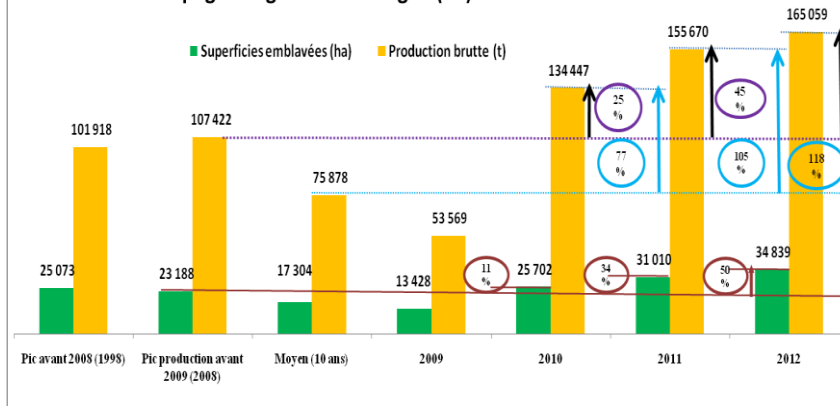
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL

Cadre d'action

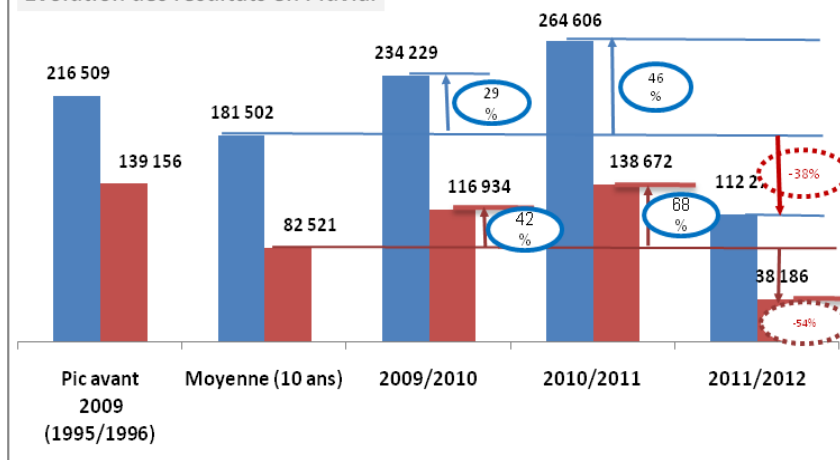
Dans le domaine du secteur rural, la politique du Gouvernement a permis, malgré un contexte économique mondial difficile, l'enregistrement de résultats significatifs au cours des trois dernières années, comme indiqués par les graphiques ci-dessous:



Résultats des Campagnes Agricoles en irrigué (riz)

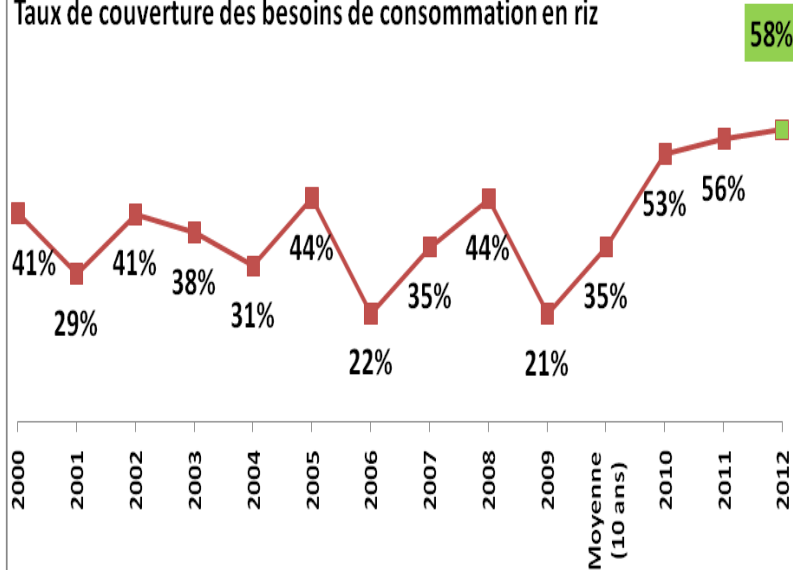


Evolution des résultats en Pluvial



Cadre d'action

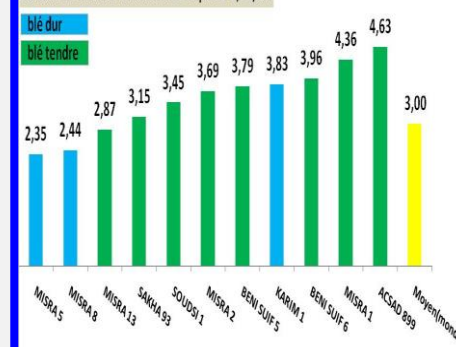
Taux de couverture des besoins de consommation en riz



Diversification agricole

Introduction de la **culture de blé** en irrigué et son encouragement en pluvial sur 2054 ha en contre saison froide 2010 et 1803 ha en 2011 et 3700 ha en 2012 dont 1700 ha en irrigué et 2000 ha en pluvial. Réalisation d'un test de 28 variétés de semences de blé qui a permis l'obtention des résultats encourageants (un rendement moyen supérieur à 4t/ha pour 4 variétés testées)

11 variétés dont le rendement a dépassé 2,3 t/ha



Aménagement de 560 ha pour les cultures maraîchères : 100 ha à M'beiket Lahwache, 100 ha à Nouadhibou, 310 ha au PK17-Nkt et 50 ha à Kankoussa dont 30 ha déjà aménagé et équipés (repiquage sur 27 ha pour une production attendue de 480 tonnes de pomme de terres et d'oignon).

Complexe agro-industriel de production de sucre « Société de Sucre de Mauritanie (SSM-sem) » : La première pépinière de multiplication de boutures de canne à sucre a été installée sur 5 ha à Foul Gleita. L'objectif visé est de démarrer la production de sucre blanc raffiné en 2015.

Développement de l'Elevage

La vaccination des bovins contre la PPCB (à ce jour, 1176459 têtes après 2 mois de lancement de l'opération sur 4 mois prévus au cours de la campagne 2012-2013), des Petits Ruminants contre la Peste (PPR) et des bovins et camélins contre la Pasteurellose.

Insémination artificielle : exécution du programme national d'insémination artificielle au niveau des wilayas a permis l'insémination de 1222 vaches dont 560 vaches au niveau de la Ferme de Indini (capacité 220 vaches). Taux de réussite est de 32% au niveau des wilayas et 34% au niveau de Idini.

Vaccination contre la PPCB



Développement de la filière avicole : construction/réhabilitation de 8 unités avicoles et 4 en cours (pour une capacité de production de 108 tonnes par an) et l'appui pour la réalisation de 320 unités avicoles traditionnelles et l'implantation d'un complexe avicole en Partenariat avec un privé est en cours (Keur'Mecène et Nouakchott).

Afin de consolider ces résultats, d'amplifier leurs contenus et de les inscrire dans la durée, le Gouvernement a élaboré une nouvelle stratégie de développement du secteur rural , pertinente et crédible, pour renforcer son attractivité auprès des PTF et des investisseurs nationaux et étrangers .



Cette stratégie détermine les conditions de mise en valeur des potentialités agro-pastorales et des ressources naturelles du pays et vise, non seulement de contribuer aux objectifs de réduction de la pauvreté dans le secteur rural et d'insécurité alimentaire tels qu'ils sont définis par la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) élaborée Mars 2012, mais aussi de satisfaire les besoins du marché national et d'accéder aux marchés régional et international à l'horizon 2025. La nouvelle Stratégie de Développement du Secteur Rural est définie comme le nouveau cadre de référence des interventions de l'Etat, des Partenaires du Développement, de l'ensemble des acteurs opérant pour le développement du secteur rural, notamment les opérateurs privés nationaux et les investisseurs potentiels étrangers.

Elle repose sur 9 principes d'action et définit 5 axes stratégiques et 5 domaines stratégiques d'appui intrinsèques au développement des sous-secteurs de l'Elevage et de l'agriculture .

Une proposition centrale – qui n'est pas définie comme un axe stratégique mais comme le fondement nouveau et incontournable de la stratégie globale – est l'approche du développement par filière. Les analyses ont clairement identifiées les limites voire les échecs des stratégies focalisées seulement sur la production au plan quantitatif. Sur la base des exemples pertinents des approches filières mises en œuvre dans les pays voisins, l'approche filière est retenue pour les deux sous secteurs de l'élevage et de l'agriculture.

Cette nouvelle stratégie est assortie d'une Loi d'Orientation Agro-pastorale qui constitue le cadre juridique opérationnel pour sa mise en œuvre. Enfin, le Plan National de Développement de l'Elevage et de l'Agriculture constitue la déclinaison opérationnelle de la SDSR sous forme de plans d'action pour en assurer le maximum d'efficacité et d'efficience dans son processus de mise en œuvre .



9 principes d'action de la SDR

Stratégie basée
sur 7 fondements

1

Une approche intégrée et globale qui touche toutes les composantes du secteur

2

Une cohérence totale avec les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et la stratégie nationale de sécurité alimentaire

3

Une stratégie au service des intérêts sociaux et économiques du pays sur des principes d'équité et de solidarité

4

Une approche participative impliquant tous les acteurs aux différents niveaux de la chaîne de valeur

5

Le paysan au centre de l'équation de développement du secteur rural avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes

6

Une pertinence double de la SDR : au plan intérieur vis-à-vis des partenaires sociaux et au plan extérieur vis-à-vis de la communauté internationale.

7

L'efficacité par les résultats, l'efficience par l'optimisation de l'usage des ressources et la pérennité des actions engagées

Leviers principaux
de mise en œuvre
de la SDR

8

L'INVESTISSEMENT



9

LA SOLIDARITE



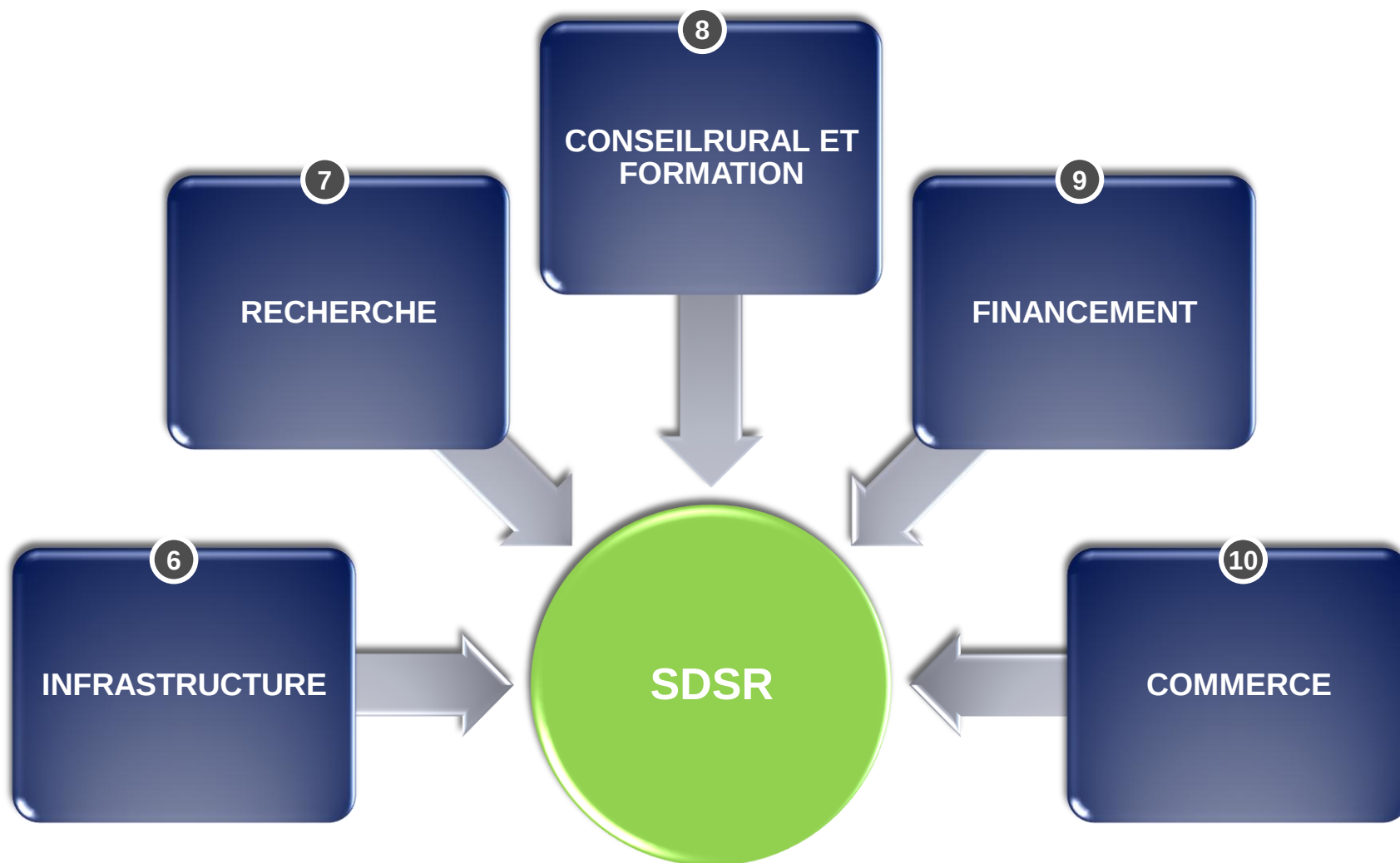
Axes stratégiques de la SDSR

Objectifs Globaux

Principaux Champs d'intervention

1	Promotion de l'élevage	Développement des filières animales pour accroître les productions et renforcer la compétitivité	Promotion d'un sous secteur de l'élevage intensif et compétitif par le développement des filières animales porteuses et la valorisation de l'élevage extensif par la gestion durable des ressources naturelles
2	Promotion de l'agriculture	Développement des filières végétales pour accroître les productions et renforcer la compétitivité	Promotion d'une agriculture compétitive par le développement des filières végétales à fortes potentialités de croissance
3	Développement local	Appui renforcé au développement local pour passer de l'agriculture de subsistance à des productions animales et végétales compétitives	Implication et renforcement des compétences des organisations socioprofessionnelles (OSP) et communales
4	Maîtrise de la gestion des ressources naturelles	Gestion rationnelle et participative des ressources naturelles pour un développement durable des filières animales et végétales	Structuration, formation et responsabilisation des OSPs dans la gestion rationnelle des ressources naturelles
5	Adaptation du Cadre juridique et institutionnel	Bonne gouvernance et responsabilité des acteurs	Consolidation et complément du cadre juridique et institutionnel actuel pour un accompagnement efficient et adapté à l'opérationnalisation de la stratégie de développement du secteur

Domaines stratégiques d'appui



L'objectif étant de (i) mettre en place des infrastructures rurales adaptées, (ii) de promouvoir une recherche développement ciblée et un dispositif de formation et de conseil rural opérationnel impliquant les acteurs au long de la chaîne de valeur et intégrant l'environnement, (iii) d'assurer un financement suffisant et adapté à la demande des acteurs et (iv) d'appuyer les services commerciaux tout en renforçant le rôle du MDR



Axes stratégiques et principaux objectifs



Axe1-Promotion de l'Elevage



Axe 1_ Promotion de l'Elevage

La nouvelle vision du développement de l'élevage est de promouvoir un élevage intensif, productif et compétitif, apte à contribuer de manière significative, à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et à la croissance économique tout en préservant durablement les ressources naturelles. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour lequel, le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre, à l'horizon 2025, une stratégie à même d'apporter des solutions réalistes et innovantes aux problèmes identifiés comme étant les contraintes et faiblesses majeures du sous secteur de l'élevage.

La promotion et le développement des filières animales d'une part, et la valorisation de l'élevage extensif d'autre part, constituent les principaux champs d'intervention de la nouvelle politique du secteur, qui doivent obligatoirement bénéficier de précieux appuis en matière de recherche, de mise en place d'infrastructures appropriées, de conseil rural et de financement, ainsi que l'accompagnement indispensable dans les domaines du commerce, de l'encadrement (formation professionnelle) et de la mise place d'un cadre organisationnel, juridique et institutionnel favorable.

Pour relever les principaux défis qui entravent le développement du sous secteur de l'élevage et atteindre les objectifs fixés, il convient de favoriser un bouleversement des systèmes actuels de production à travers la mise en œuvre des axes d'orientations stratégiques présentés ci-après:

1 - Renforcer les capacités institutionnelles

Il s'agit notamment de :

- * La réorganisation des services vétérinaires, en renforçant la chaîne de commandement directe.*
- * Le renforcement des ressources humaines des services vétérinaires notamment les effectifs pour améliorer les capacités en matière d'inspection , de sécurité sanitaire des aliments et de contrôle des denrées alimentaires d'origine animale, de surveillance épidémiologique et de lutte contre les maladies*
- * La réorganisation de l'ensemble de l'activité de santé animale.*
- * la rétrocession progressive de l'exercice de la médecine vétérinaire au secteur privé.*

2 - Améliorer et sécuriser l'alimentation des animaux

En plus de l'amélioration des pâturages naturels,



il est indispensable de promouvoir la production et la vente de fourrage cultivé, d'une part et la production nationale de concentrés alimentaires à base de sous-produits agricoles, d'autre part.

3 - Promouvoir et développer des filières de production dynamiques et porteuses

La vision stratégique du sous-secteur met l'accent sur les filières qui recèlent des potentialités très largement inexploitées, tant en termes de valorisation que de commercialisation.

Le développement de ces filières passe notamment par la mise en œuvre de mesures au niveau des différents maillons de la chaîne. Il s'agira, notamment, de procéder :

- Au niveau de la production: à l'amélioration de la productivité et de la production ;
- Au niveau de la transformation: à la création de conditions adéquates favorisant entre autres l'implantation de centres de collecte et d'usines de transformation ;
- Au niveau de la commercialisation: à la création et à la construction de plaidoyers favorables à l'accès des produits aux marchés .

4 - Prévenir et gérer les effets néfastes des sécheresses

La priorité stratégique prend en compte les différents modes de production à la fois les moins sensibles aux sécheresses prolongées et les plus profitables dans le cas d'abondance pluviométrique courte. Ce qui passe par des stratégies anti-sécheresse qui comportent à la fois des éléments structurants et une capacité de réponse conjoncturelle aux catastrophes. En plus de l'effort de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers la nouvelle stratégie impliquera tous les acteurs des filières, et en particulier les privés, les organisations d'éleveurs et les banques.

5 – Développer l'accès au crédit

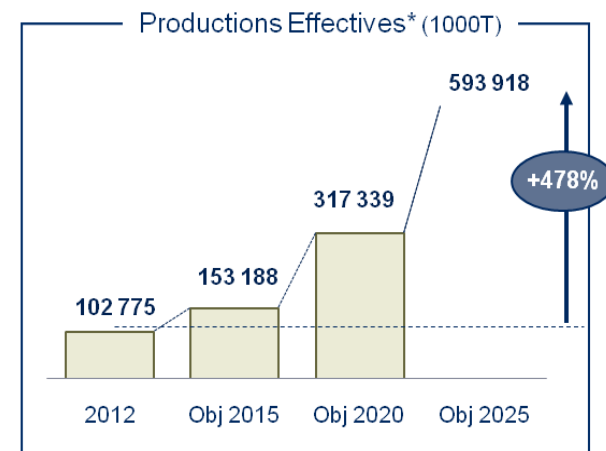
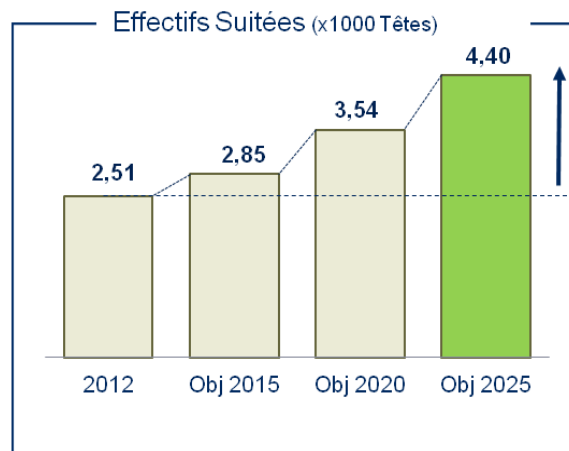
Le développement des filières d'élevage passe par un accès à un crédit bancaire commercial à des taux raisonnables pour toutes la chaîne des filières mais aussi d'un crédit de campagne en saison sèche pour permettre aux éleveurs d'acheter de l'aliment bétail et du fourrage. La présente stratégie opte pour la mise en place et le développement des filières jugées les plus dynamiques, à savoir Lait, viandes rouges, aviculture et peaux et cuirs pour les quelles des objectifs stratégiques chiffrés ont été retenus.



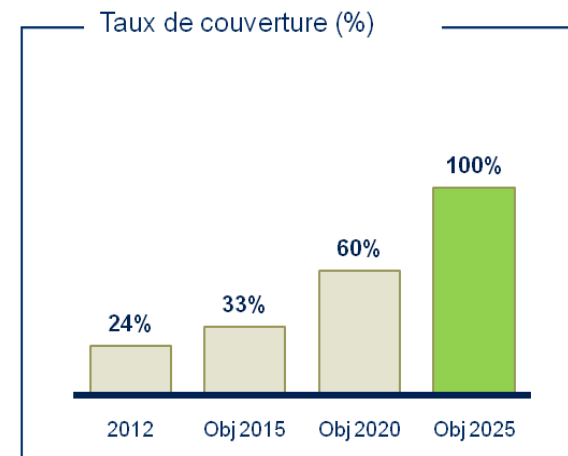
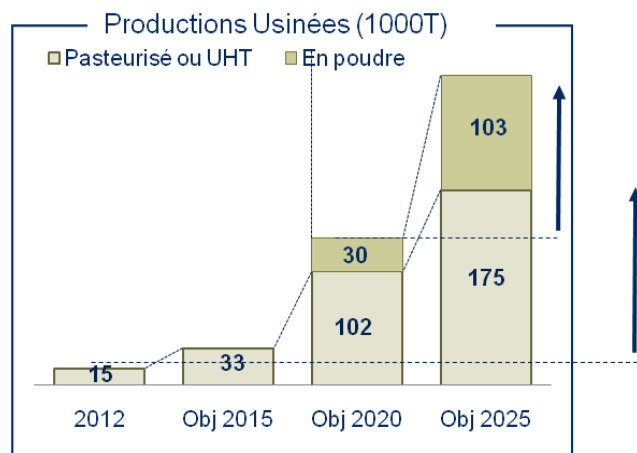
Axe 1_ Promotion de l'Elevage

(1/4)

Lait



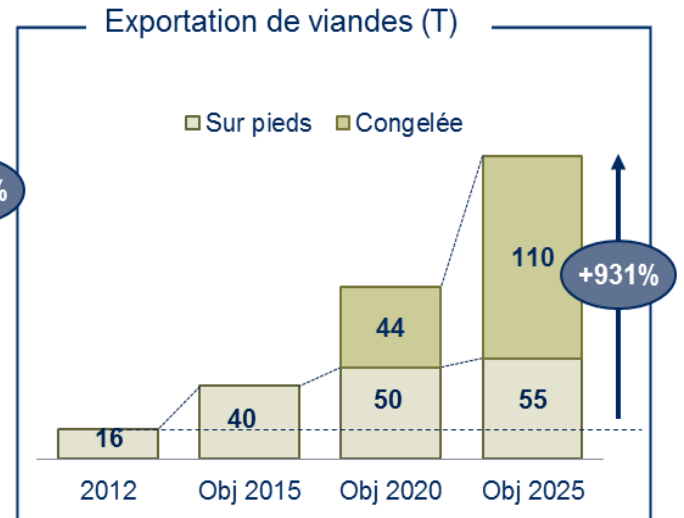
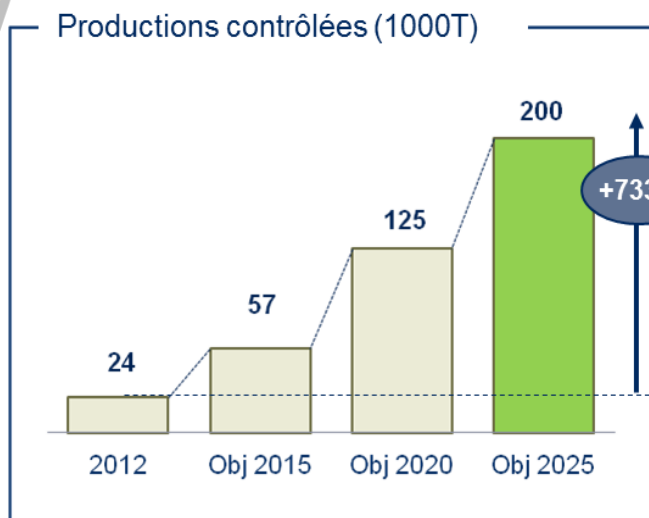
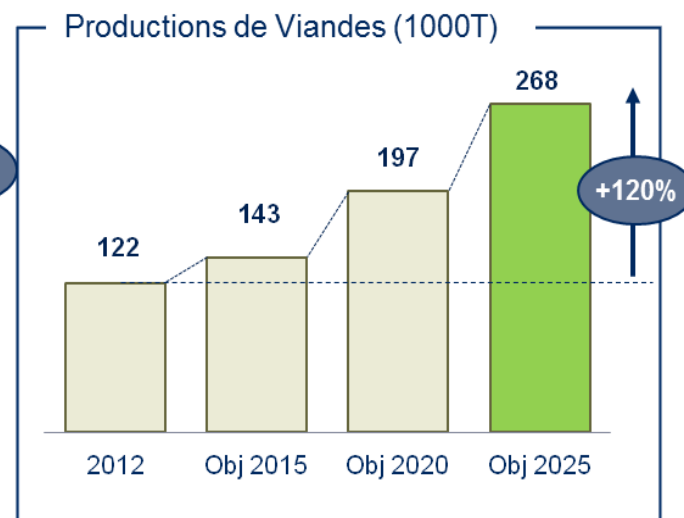
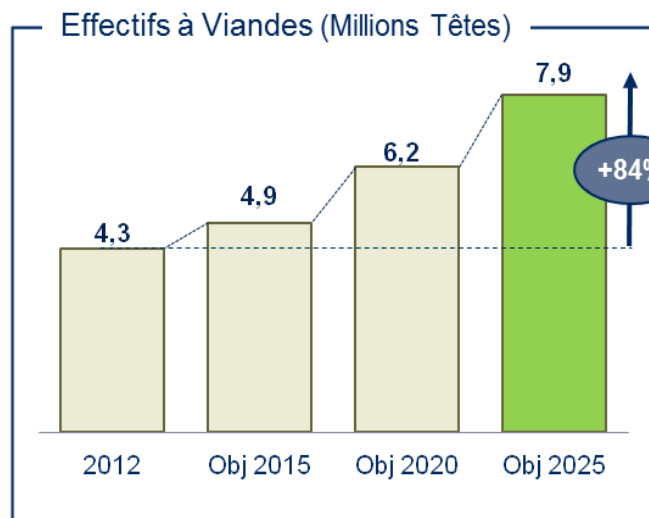
Dont 30% (2012) à 37% (2025) de lait de vache



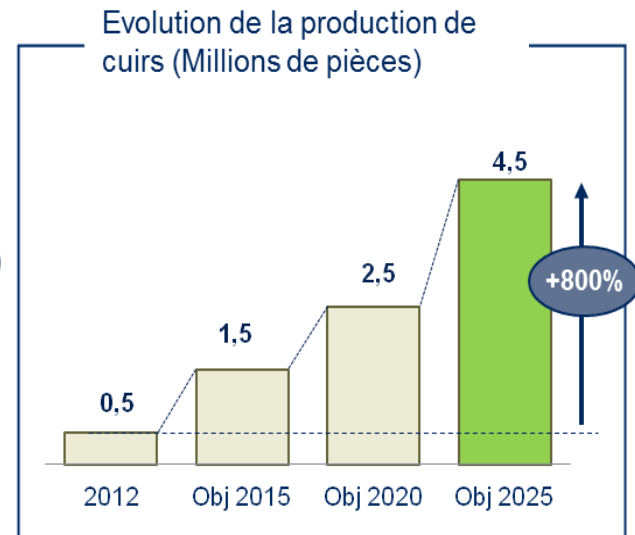
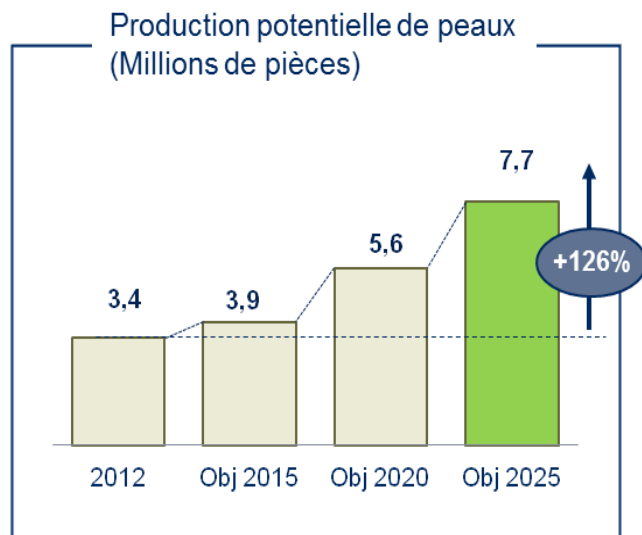
* Production effective : le lait récupéré autoconsommé ou transformé



Viandes Rouges



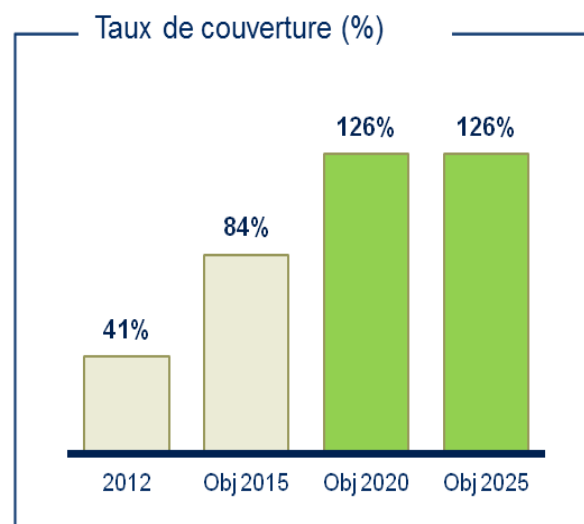
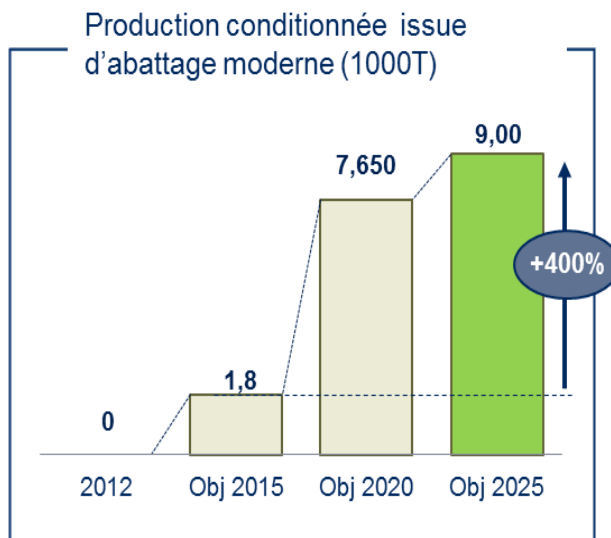
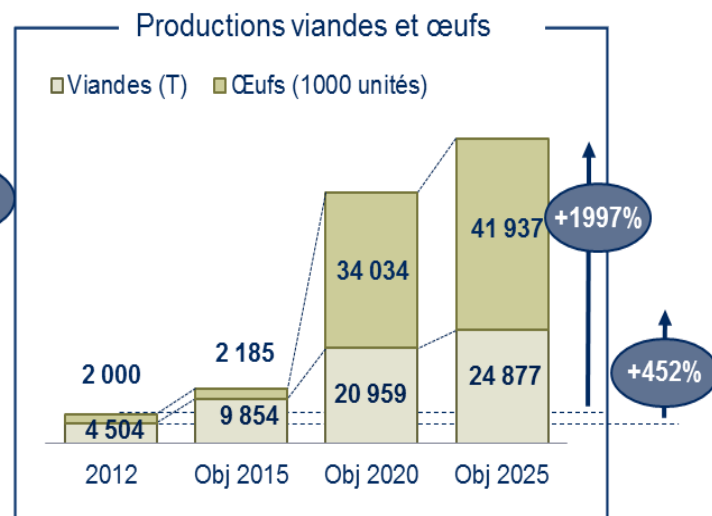
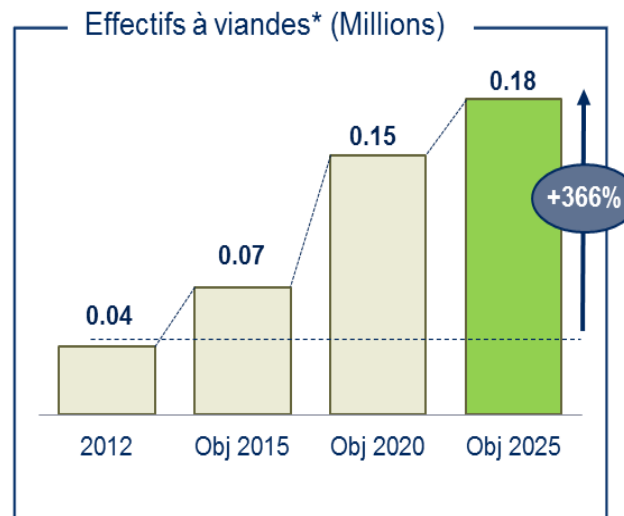
Peaux et cuirs



Axe 2_Promotion de l'Elevage

(4/4)

Aviculture



* Aviculture familiale et poulet de chair industriel





Axe 2-Promotion de l'agriculture



Axe 2_ Promotion de l'agriculture

La SDSR vise à promouvoir une agriculture productive, compétitive et durable, contribuant au développement économique et social du secteur rural. Elle est fondée sur 5 orientations stratégiques (vision 2025) :

1. Le maintien par le Gouvernement de sa politique de libéralisation :

Le Gouvernement prendra les mesures utiles pour amorcer réellement son désengagement de manière progressive et en fonction d'un calendrier de responsabilisation des acteurs des filières. L'Etat doit garantir la pérennité des activités du secteur en tenant compte de la dimension « genre ».

2. Le développement de filières porteuses de croissance, génératrices d'emplois permanents et de revenus incitatifs.

A cet effet, le Gouvernement s'appuiera sur les organisations des acteurs des filières. Les acteurs doivent s'engager à mettre en place des cadres de concertation avec l'appui de l'Etat pour la gestion efficace des filières. Ces cadres de concertation seront structurés de bas en haut et seront représentatifs de différentes catégories d'acteurs. L'Etat doit les mettre en place dans le but de faciliter, entre autres l'expression des besoins des acteurs.

3. L'intégration du secteur rural au marché national et international.

4. L'application d'innovations technologiques

performantes et adaptées pour l'intensification et la diversification de la production agricole, tout en restant respectueuses de l'environnement.

5. Le développement intégré et participatif.

Ces orientations s'accompagnent des dispositions stratégiques opérationnelles (2013-2015) suivantes :

- ✓ Le recensement général de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement afin d'améliorer la connaissance des ressources en terres agricoles, de mieux caractériser les systèmes de production, d'identifier les filières porteuses et de circonscrire les bassins de production, etc. ;
- ✓ La mise en place d'un Observatoire du secteur rural sur la base des résultats du recensement général (collecte, traitement et diffusion des informations nécessaires pour l'amélioration de la connaissance des potentialités, des productions, des marchés, des changements climatiques ainsi que l'amélioration de la gestion des risques de vulnérabilité) ;



Axe 2_ Promotion de l'agriculture

- ✓ Capitalisation, documentation et partage des expériences en matière de développement agricole dans les différentes zones agro-écologiques ;
- ✓ La mise en place participative de cadres de concertation sur l'agriculture, à tous les niveaux ;
- ✓ La protection et la réhabilitation des terres agricoles à travers :
 - Un programme national de gestion intégrée et participative des sols, des eaux et du couvert végétal ;
 - Un programme de lutte intégrée et participative contre les ennemis de cultures ;
 - L'évaluation des impacts environnementaux pour tout projet susceptible de nuisances environnementales afin d'identifier précocement les mesures à prendre en matière d'atténuation des effets négatifs et de renforcement des effets positifs ;
- ✓ Les intrants de qualité (semences et engrais) et l'approvisionnement dans des délais fiables respectant le calendrier agricole ;
- ✓ L'amélioration des systèmes de productions pluviales pour la valorisation des cultures traditionnelles.
- ✓ La facilitation de la diversification et de

l'intensification des cultures ;

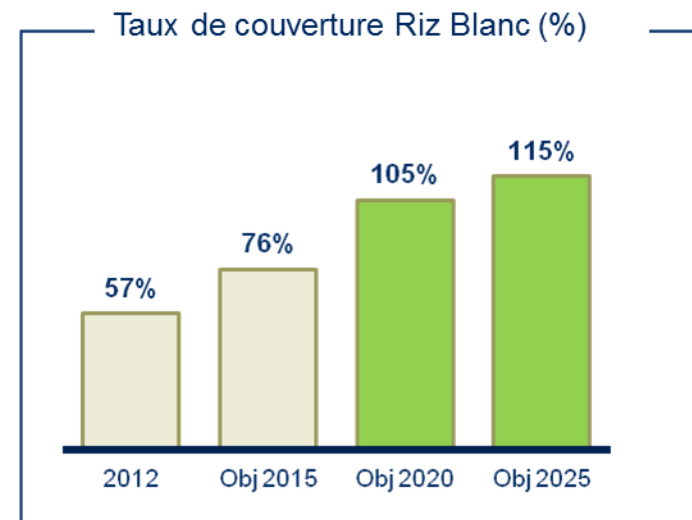
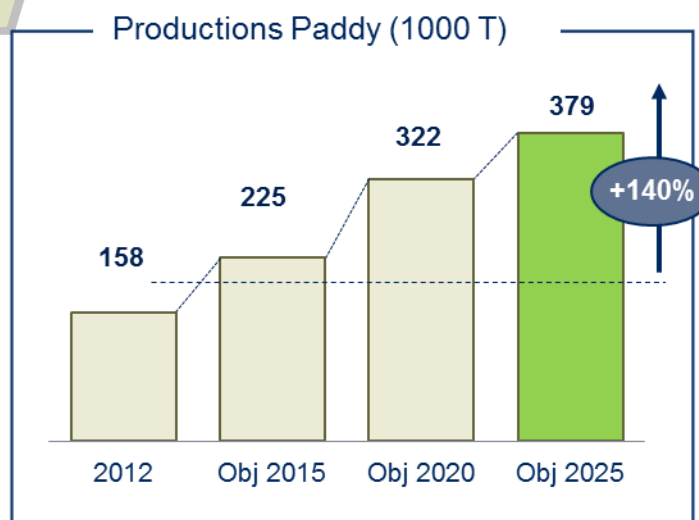
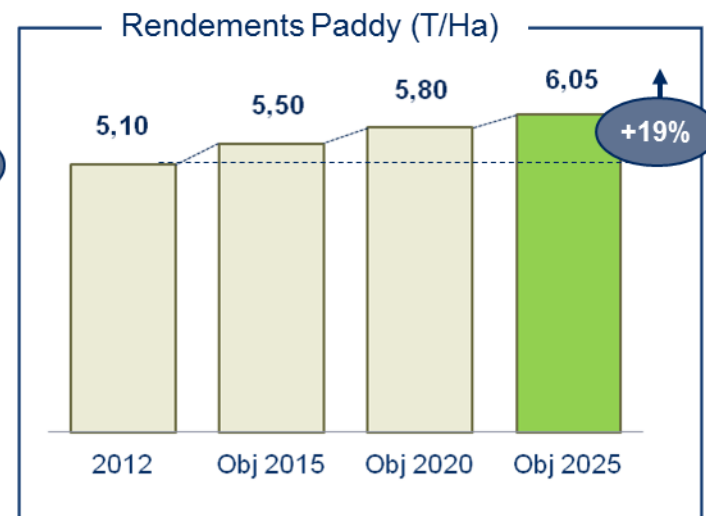
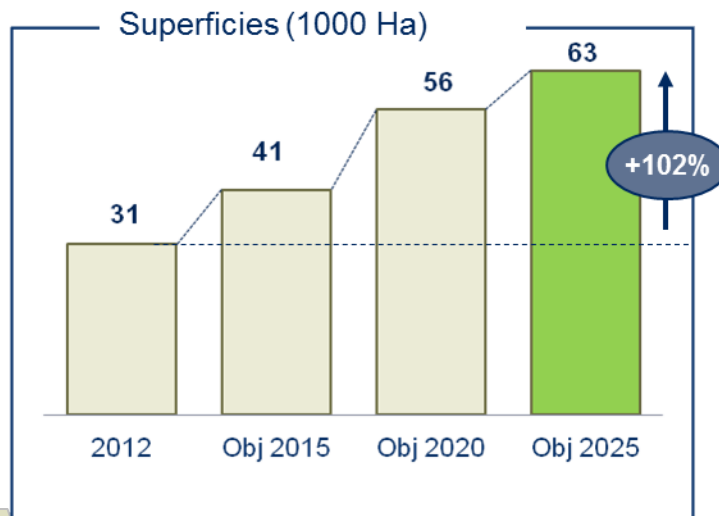
- ✓ L'appropriation, par le cadre de concertation sur la gestion, de l'utilisation de la mécanisation ;
 - ✓ L'introduction et l'application des technologies : (i) l'utilisation des méthodes d'irrigation économes, appropriées d'une part à la diversité des produits et d'autre part à la portée des petites entreprises ; (ii) la promotion des innovations techniques adaptées à la petite entreprise ;
 - ✓ Le renforcement des capacités techniques et managériales des acteurs des filières ;
 - ✓ La compétitivité des filières en fonction des systèmes de production et des importations ;
 - ✓ La commercialisation : assurer l'information de l'évolution des différents marchés (prix et volumes) en mettant en place un système de veille commerciale.
- La présente stratégie opte pour la mise en place et le développement des filières jugées stratégiques, à savoir les céréales (riz, blé, céréales traditionnelles), filières horticoles (légumes et fruits), filière oasienne, filières agroindustrielles (sucre et huiles), pour les quelles des objectifs stratégiques chiffrés ont été retenus.*



Axe 2_ Promotion de l'agriculture

(1/8)

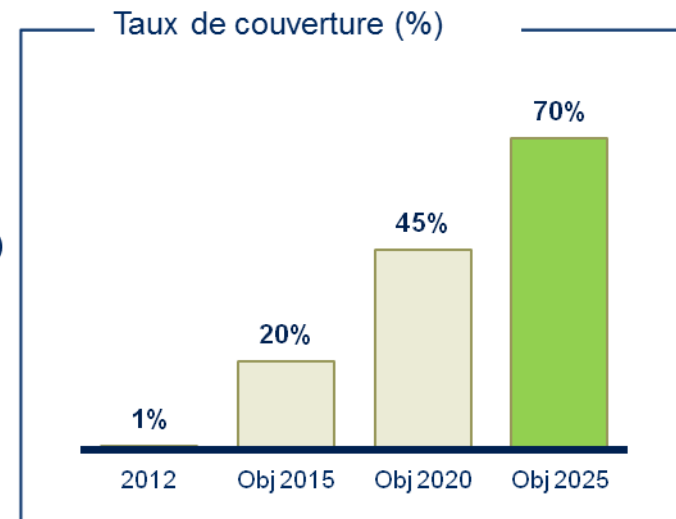
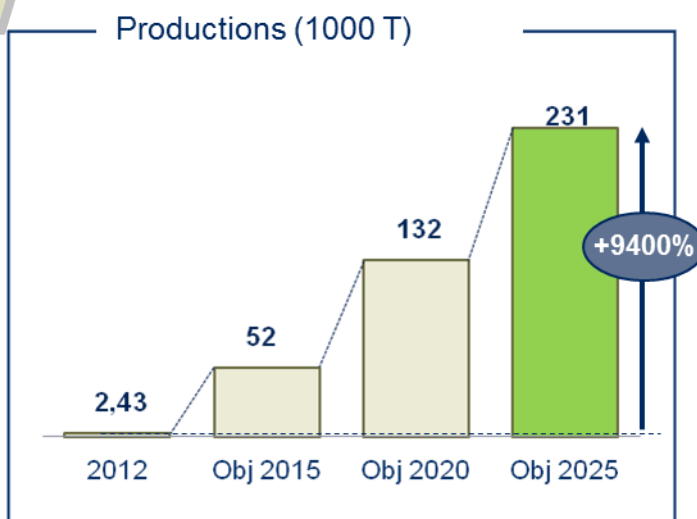
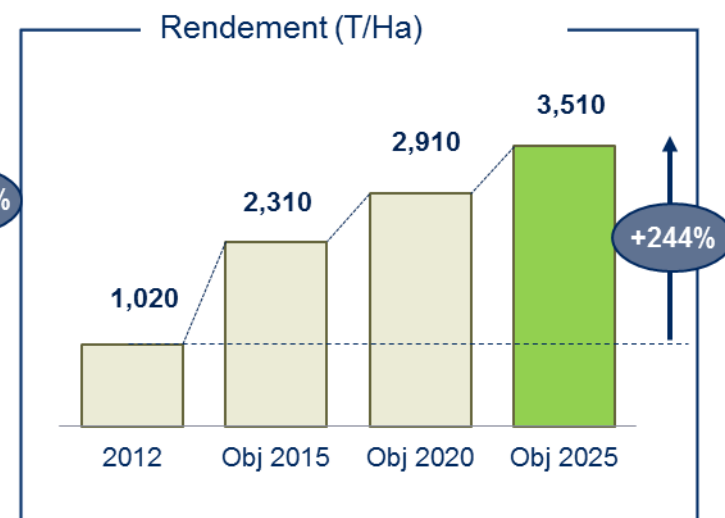
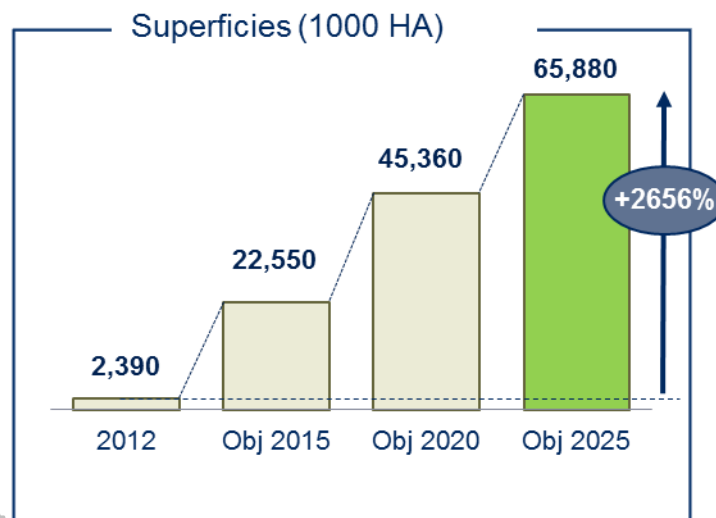
Riz



Axe 2_ Promotion de l'agriculture

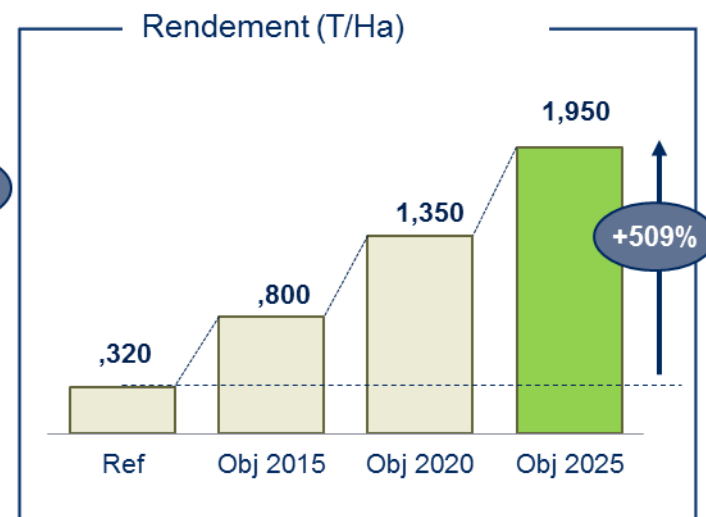
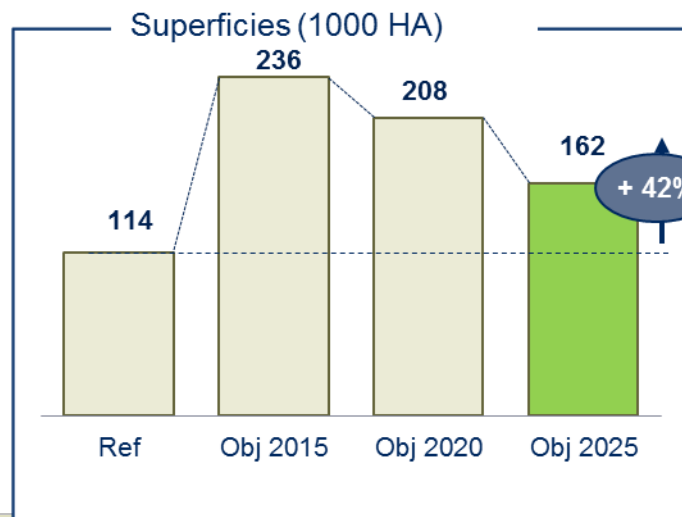
(2/8)

Blé

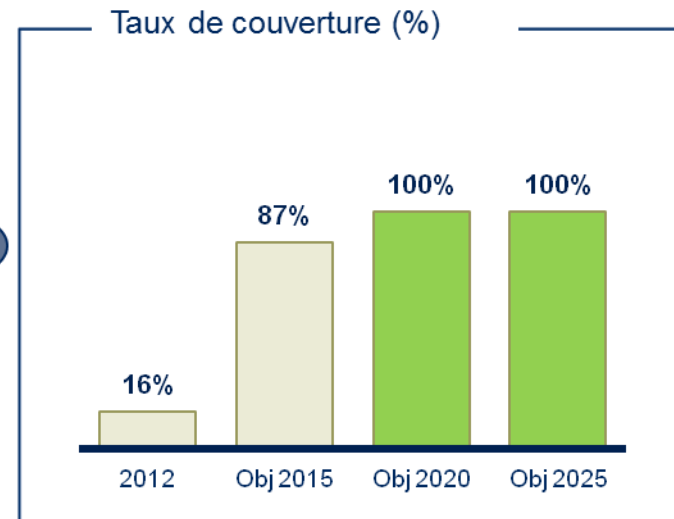
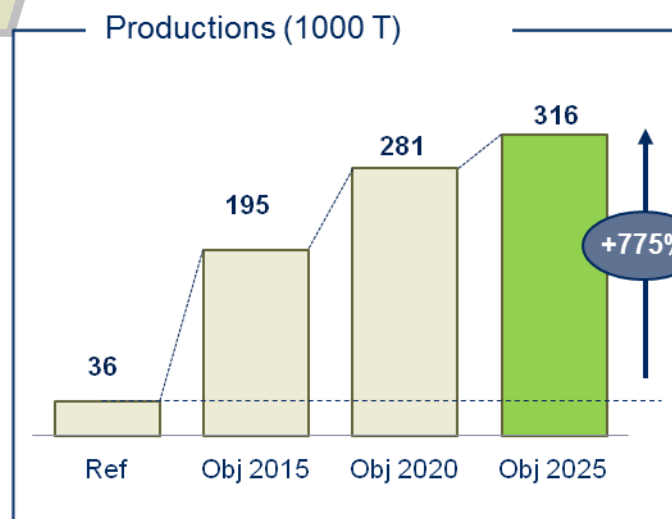


Axe 2_ Promotion de l'agriculture

(3/8)



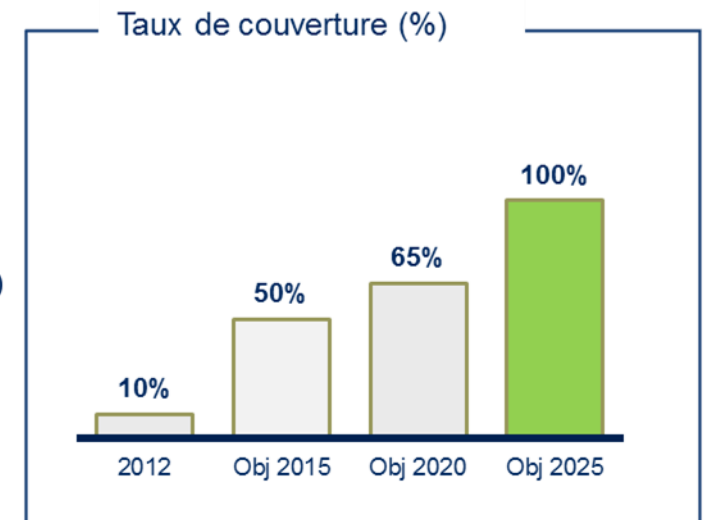
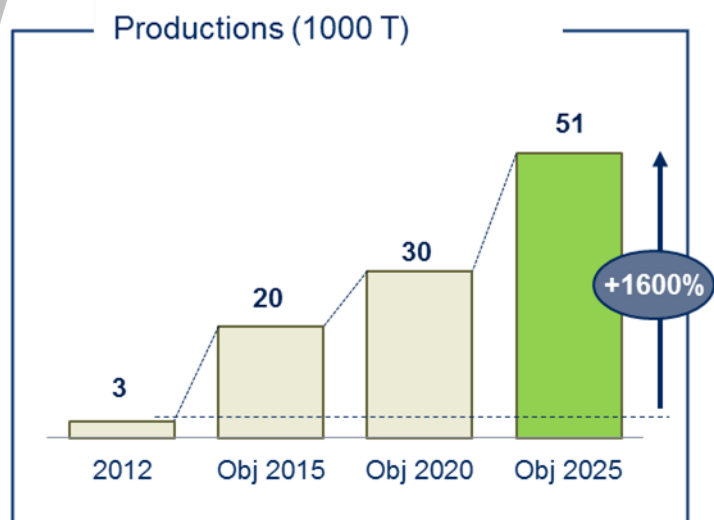
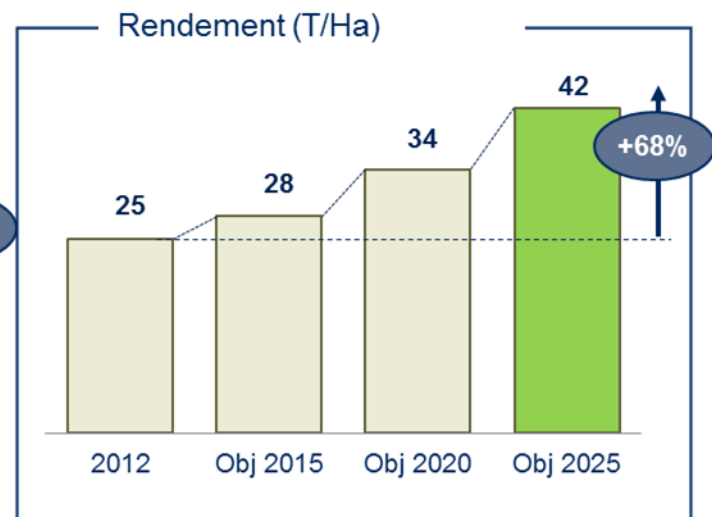
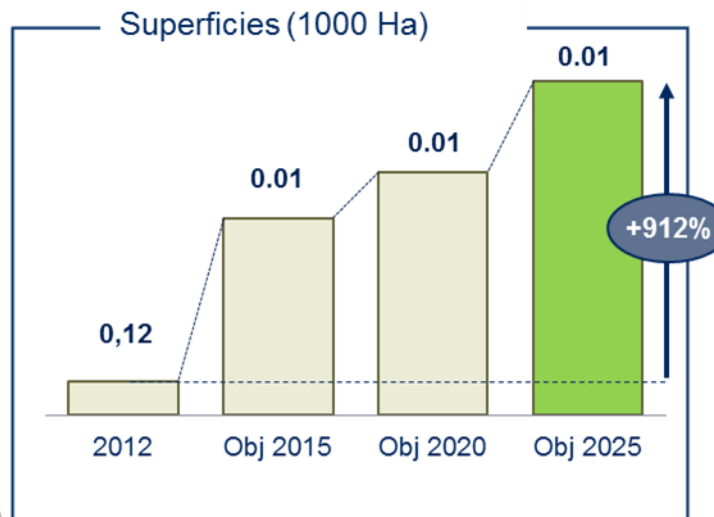
Céréales Traditionnelles



Axe 2_Promotion de l'agriculture

(4/8)

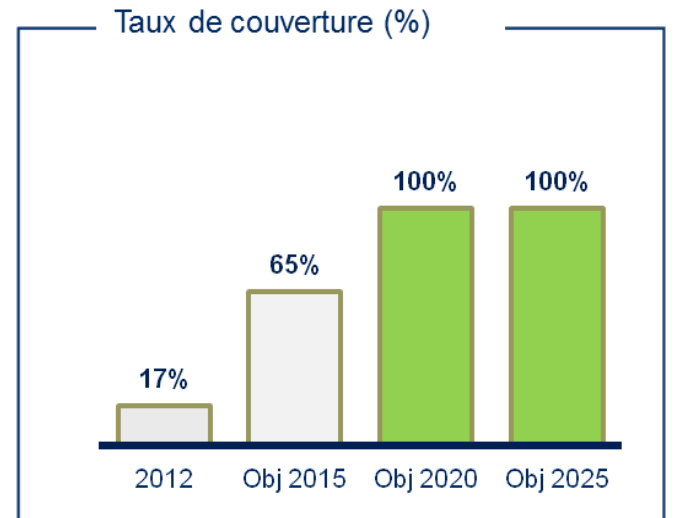
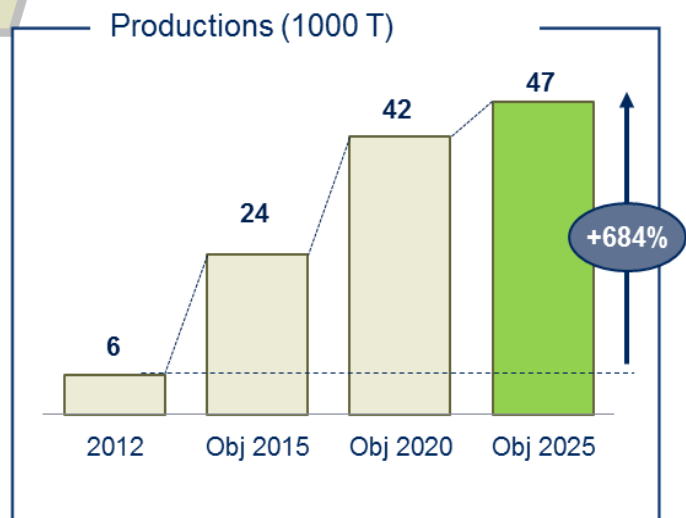
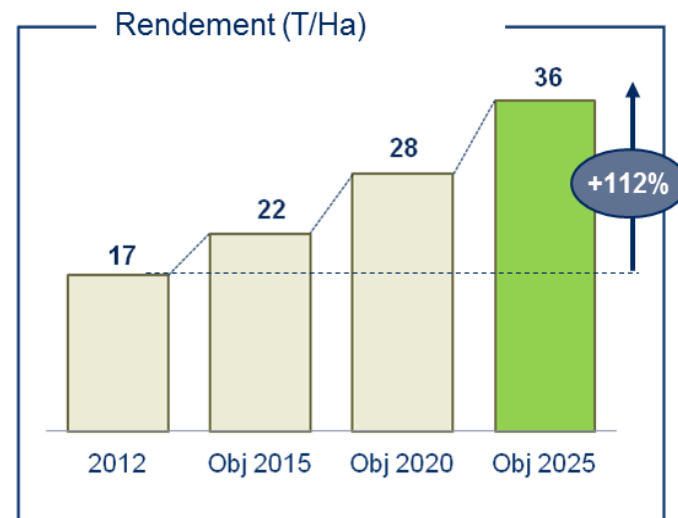
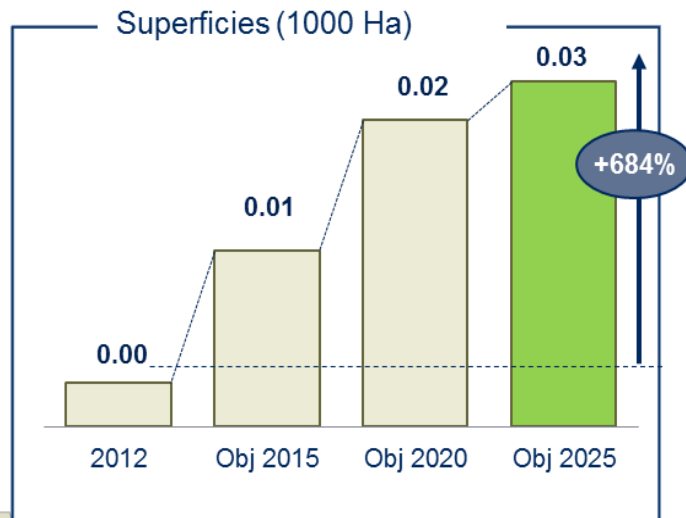
Pomme de terre



Axe 2_Promotion de l'agriculture

(5/8)

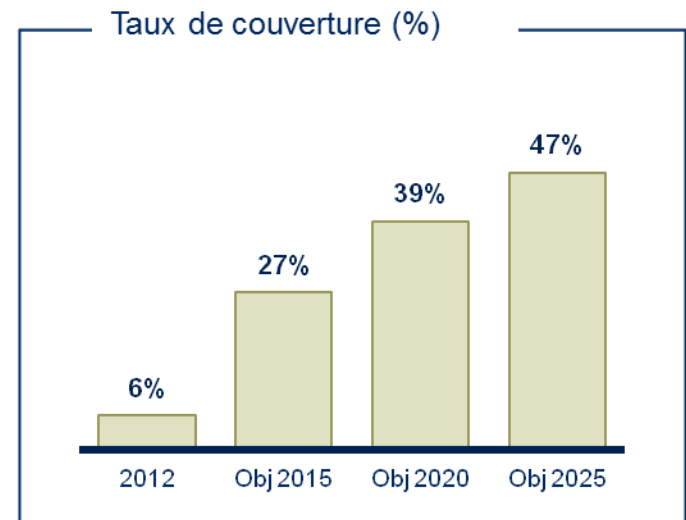
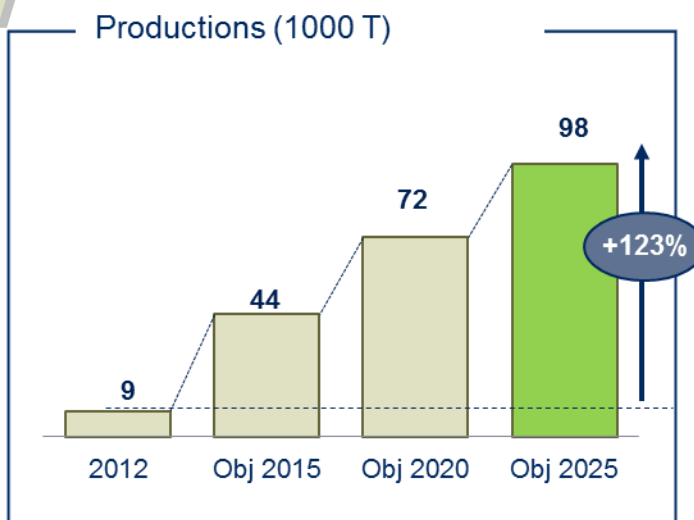
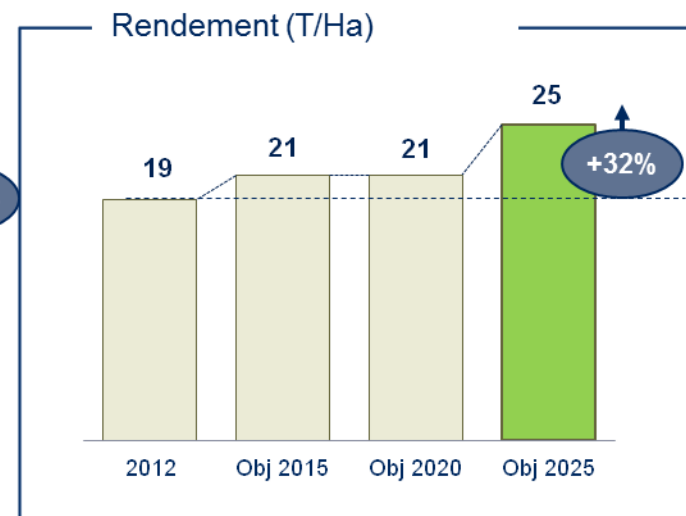
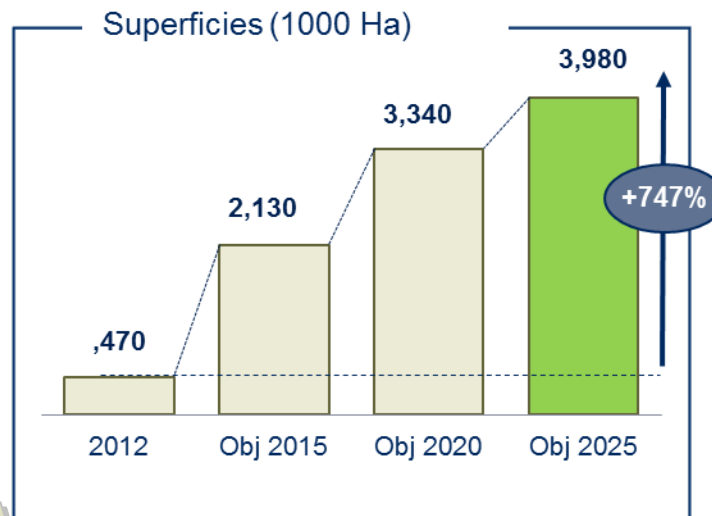
Oignon



Axe 2_Promotion de l'agriculture

(6/8)

**Autres
spéculations
maraichères**

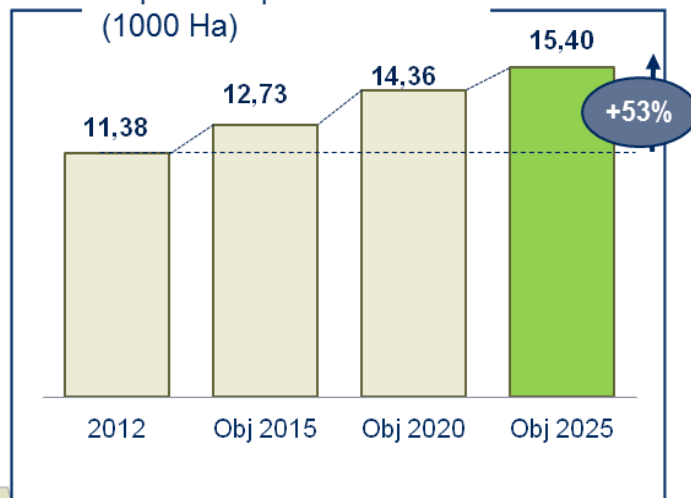


Axe 2_ Promotion de l'agriculture

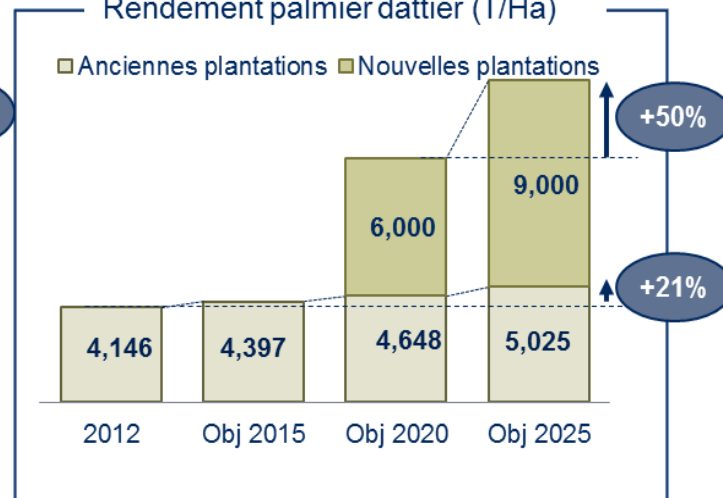
(7/8)

Palmier dattier

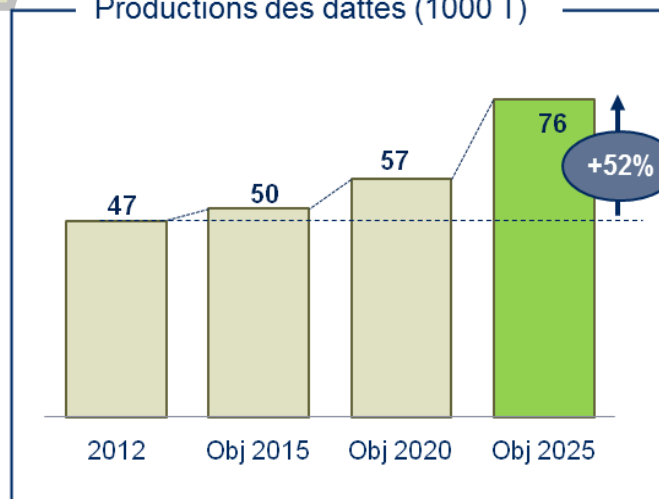
Superficies palmier dattier
(1000 Ha)



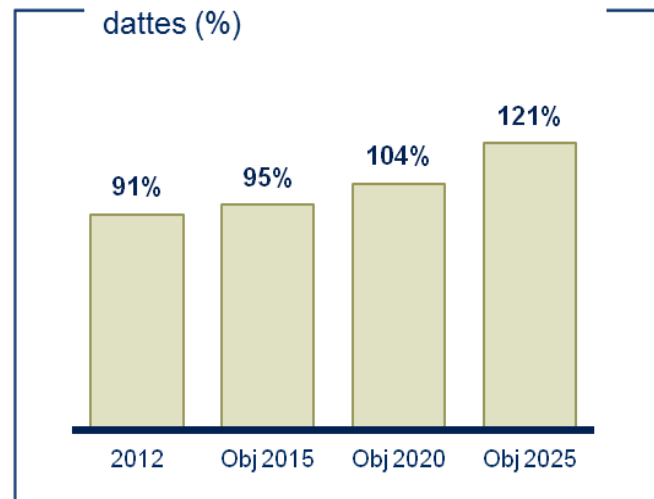
Rendement palmier dattier (T/Ha)



Productions des dattes (1000 T)

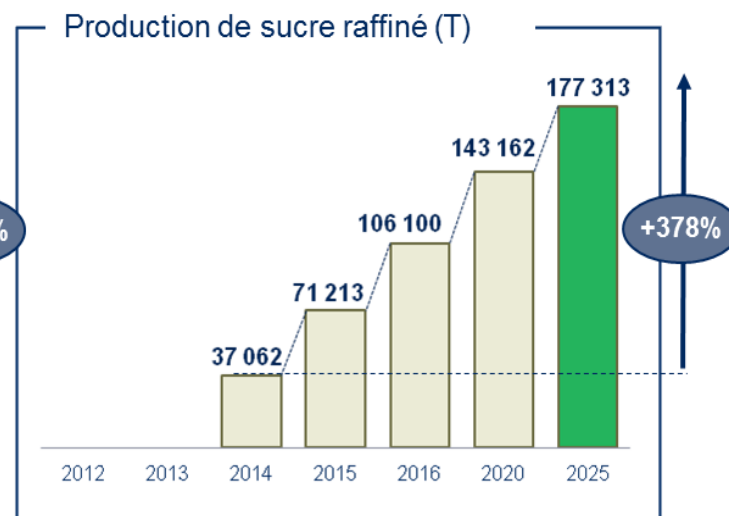
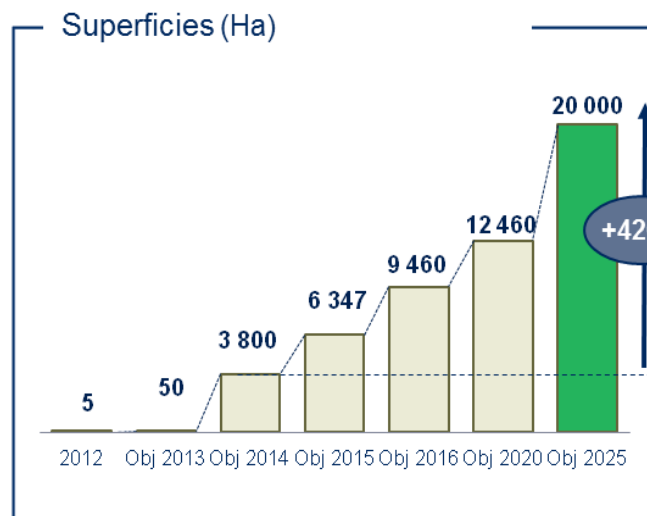


Taux de couverture des besoins en dattes (%)

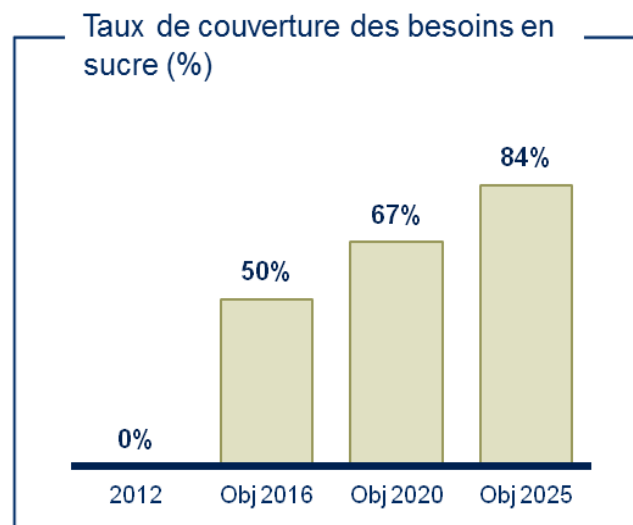


Axe 2_Promotion de l'agriculture

(8/8)



Cultures
sucrières





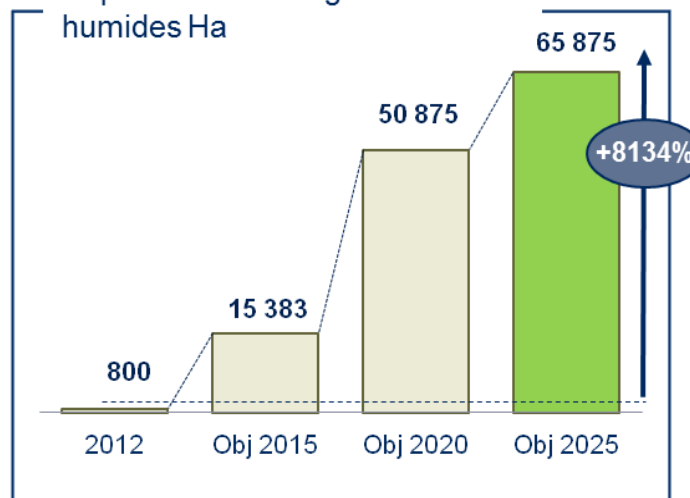
Accompagnement en termes d'aménagement



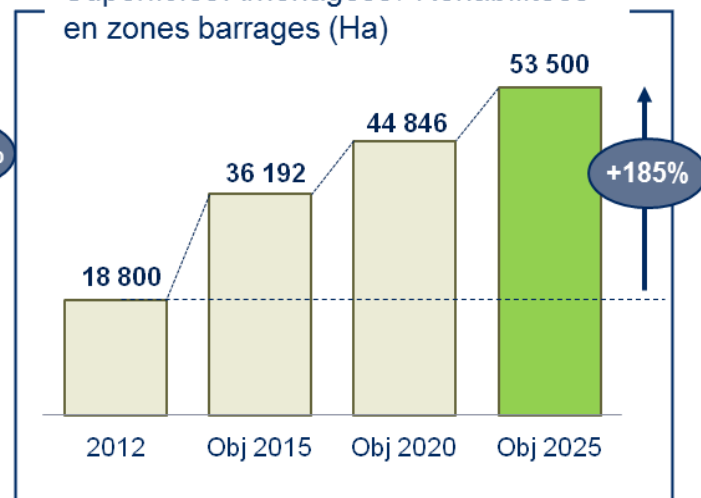
Accompagnement en termes d'aménagement

Aménagement et désenclavement des zones de production

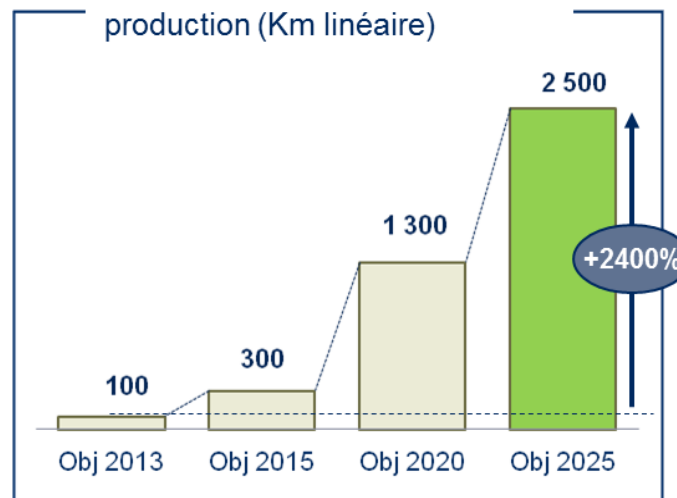
Superficies Aménagées en zones humides Ha



Superficies Aménagées / Réhabilitées en zones barrages (Ha)



Désenclavement des zones de production (Km linéaire)





Axe3-Développement local



Cet axe stratégique est fondé sur les constats et orientation suivante :

(i) Le développement doit être participatif et s'exercer en priorité « localement » ; il doit impliquer la société civile, notamment les groupes cibles bénéficiaires, tels les jeunes et les femmes ; (ii) les populations locales sont dépendantes d'une agriculture dite de subsistance ne permettant pas de réduire durablement l'insécurité alimentaire et la pauvreté ; et (iii) il est nécessaire de développer l'innovation rurale et la gestion participative à la base.

La mise en œuvre du développement local est matérialisée par rapport à trois objectifs spécifiques. Les deux premiers visent le renforcement du dispositif de décentralisation afin de concourir à l'objectif général qui est que les communes contribuent au passage progressif d'une agriculture de subsistance à une agriculture compétitive et commerciale. Ceci suppose également que les organisations de producteurs et d'éleveurs des bassins de productions sur le territoire de la commune disposent elles-mêmes des compétences leur permettant de contribuer à l'élaboration des plans de développement communaux. Une fois que ces deux premiers objectifs seront atteints, notamment par le plan de renforcement

des capacités des élus locaux et des représentants des organisations professionnelles, le troisième objectif pourra être visé. Cet objectif est celui d'une agriculture de subsistance évoluant progressivement vers une agriculture compétitive et commerciale grâce aux synergies développées entre les plans de développement communaux et les plans d'actions des organisations de producteurs et d'éleveurs.

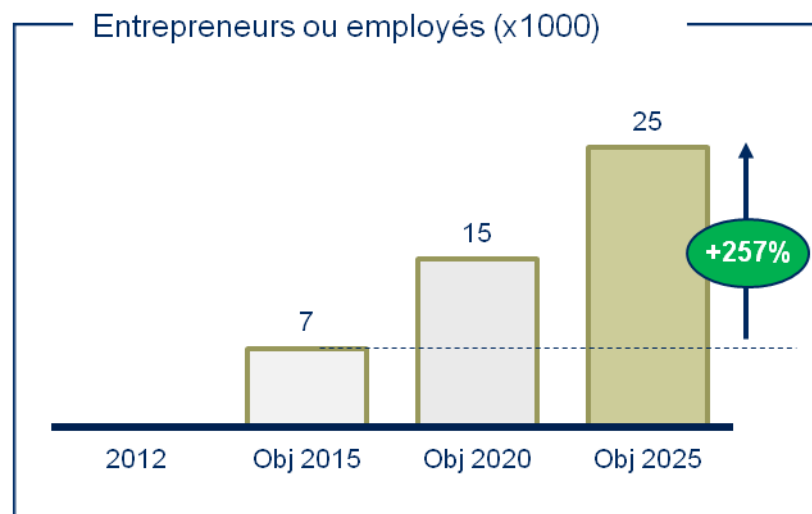
Les deux premiers objectifs et en priorité les plans de renforcement des capacités, seront donc mis en œuvre au cours des deux premières phases de la SDSR, de 2013 à 2020. Le troisième objectif sera visé en fonction des résultats obtenus sur les deux premiers objectifs au cours de la troisième phase 2021-2025.

Il est clair qu'il s'agit ici d'une « vision » à terme puisque sa mise en œuvre dépend avant tout des capacités et compétences à la base. Il reste que les évolutions observées en ce sens dans les pays limitrophes justifient que cette orientation soit prise et initiée par les plans de formation que le processus de décentralisation en cours favorise.

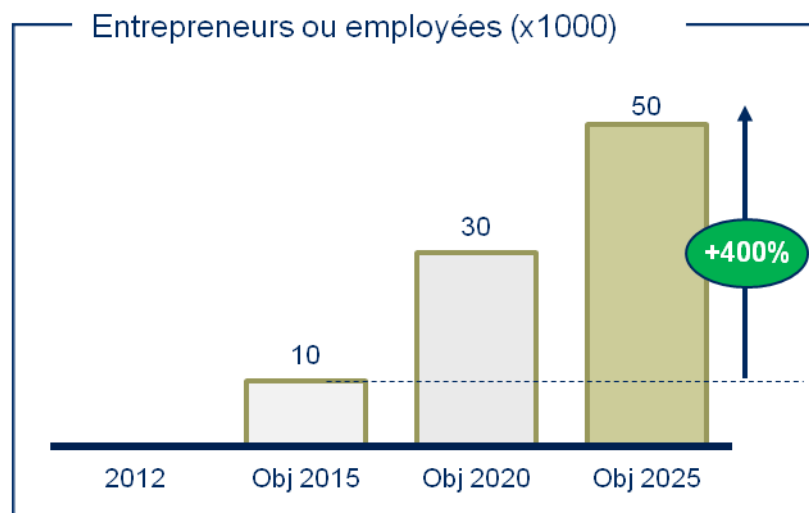


Axe3_ Développement local

Emploi des jeunes



Emploi des femmes





Axe 4-Gestion participative des ressources naturelles



Il s'agit de maîtriser les ressources vitales du développement de l'agriculture et de l'élevage que sont l'eau et les pâturages. La prévention des changements climatiques et de leurs conséquences, notamment sur l'usage des ressources hydriques, particulièrement le fleuve Sénégal qui est l'un des principaux objectifs de cet axe stratégique.

Le développement des filières agricoles (élevage, agriculture) implique l'amélioration de l'accessibilité physique aux ressources naturelles d'une part et l'utilisation plus efficiente de celles-ci d'autre part.

Pour ce faire, les inventaires appropriés des ressources naturelles et des potentialités agro-sylvo-pastorales sont un préalable nécessaire, afin de disposer des bases de données caractérisant les systèmes de production par bassin de production.

Un second préalable est également la mise en place d'un financement adapté. Il s'agit d'établir le plan de financement de la gestion durable des ressources naturelles qui intègre les ressources potentielles de financement y compris celles offertes par le marché Carbonne.

L'amélioration de l'accessibilité physique des acteurs des filières aux ressources naturelles passera notamment par un nouveau recalibrage des axes hydrauliques de l'ensemble de la rive droite du Fleuve et un dispositif d'entretien adéquat impliquant les usagers, mais aussi par les ouvrages de désenclavement, l'aménagement des espaces spécifiques au développement de l'élevage, etc. La maîtrise et la sécurisation du foncier seront également prioritaires pour assurer un meilleur accès aux ressources naturelles.

Une plus grande efficience de leur utilisation impliquera des dispositions techniques spécifiques permettant, par exemple, de réduire les coûts d'exhaure de l'eau selon les utilisations.

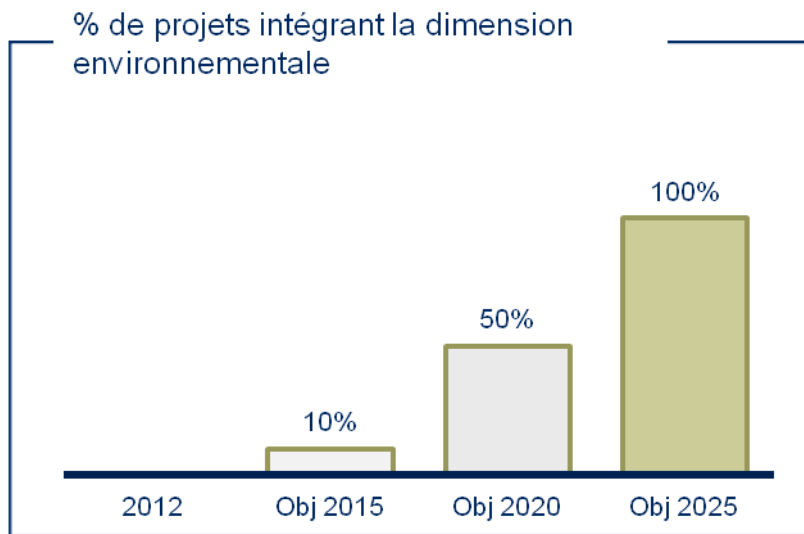
L'usage des ressources naturelles dans les activités agro-sylvo-pastorales sera suivi et évalué afin, notamment, de capitaliser les acquis et d'en assurer un usage optimal et durable.

La responsabilisation des acteurs à la base et notamment des communautés locales



Axe 4_ Gestion participative des ressources naturelles

gestion
optimisée des
ressources
naturelles



- Définition de termes de références des études de gestion optimisée des ressources naturelles pour tout projet d'investissement
- Intégration à l'identique des études d'impact environnementale, aux cahiers des charges des marchés publics et privés.



***Axe 5 - Adaptation du Cadre juridique et institutionnel
de mise en œuvre de la stratégie***

Axe 4-Adaptation du Cadre juridique et institutionnel

Le dispositif juridique et institutionnel assure la mise en œuvre effective de la stratégie; sa crédibilité vis-à-vis de tous les acteurs publics et privés et des partenaires extérieurs en dépend.

C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place un cadre juridique et institutionnel pour accompagner de manière efficiente et conséquente la stratégie du développement rural envisagée. L'activité réglementaire projetée dans ce cadre permettra de corriger et compléter le cadre juridique régissant le secteur rural pour permettre la mise en œuvre de la stratégie.

Trois objectifs sont définis à cet effet :

1 - Le secteur agricole est doté des textes législatifs et réglementaires nécessaires pour son développement. Ces textes sont appelés à consolider l'arsenal juridique existant et à le compléter pour les aspects qui ne sont pas ou sont insuffisamment pris en charge dans le contexte réglementaire actuel.

2 - Les approches et les principes retenus dans la stratégie sont codifiés et intégrés dans l'ordre juridique interne. Cette intégration supposera des réaménagements juridiques qui touchent les rôles de

l'Etat (services centraux et déconcentrés et décentralisés), des collectivités territoriales, des organisations socioprofessionnelles et des acteurs privés. Cet objectif vise aussi à accompagner, de manière appropriée, l'approche filière qui est la cheville ouvrière de la stratégie. Cet accompagnement supposera la mise en place de règles juridiques et institutionnelles pour l'organisation des filières.

3 - Un dispositif opérationnel sera mis en place au niveau du MDR pour prendre en charge l'exécution et le suivi des activités prévues dans le cadre de la stratégie.

Un produit essentiel de la stratégie proposée est le projet de Loi d'Orientation AgroPastorale qui permet de crédibiliser l'application effective de la stratégie par son ancrage dans le dispositif juridique et institutionnel national. Cette Loi définit notamment les principes de la politique agricole, les rôles des différents acteurs, l'organisation des métiers agricoles, les normes d'aménagement, etc.

Un second produit est le dispositif de mise en œuvre suivant.



Architecture du nouveau plan d'exécution

Architecture régalienne

COMITÉ
NATIONAL DE
COORDINATION

Architecture d'accompagnement

MDR et Ministères concernés + Interprofessions :
Gouvernance globale, Pilotage et S&E
Ajustement des objectifs, des moyens et processus
d'exécution

Budgétisation, pilotage exécutif,
S&E et accompagnement

MDR

• Conférence
annuelle

• Commission
Régulation marchés

Agence de
Promotion des
Investissement

Ingénierie et gestion des projets
ainsi que leur implémentation sur
le terrain

Exécution et mise en œuvre en
fonction des caractéristiques et
des potentialités des zones
d'intervention

8
DDR ou EP

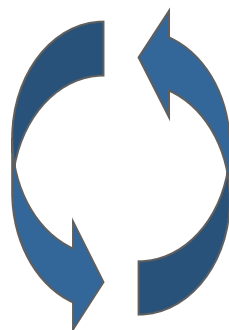
Participation à la programmation
et à l'exécution des plans d'action
spécifiques à l'échelle régionale

13
Wilayas

Participation à la programmation
et à l'exécution des plans d'action
spécifiques à l'échelle local

226
Communes

• Conventions ELEV
et AGR



8
cadres de
concertation

Programmation des actions de
développement et formulation des
projets,

8
Pôles de
compétitivité

Soutien aux OP, mise au point du
contenu concret des plans
d'actions,

Associations
Bassins de
production

Prise en charge des plans
d'actions communales

Niveau central

Niveau régional

Niveau local

Dispositif de mise en œuvre de la stratégie

L'approche du développement économique par filière animale ou végétale vise à développer le potentiel de croissance des productions en répondant aux besoins des marchés cibles nationaux ou régionaux. L'organisation des acteurs économiques par filière (riz, blé, viandes, lait, etc.) permet d'optimiser la chaîne de valeurs, de la production à la consommation. Elle permet d'assurer que chaque acteur dispose de la marge économique correspondant à sa valeur ajoutée dans la filière. Le plan de compétitivité de chaque filière conduit à la décision d'investissements stratégiques.

Le dispositif de mise en œuvre de la stratégie proposé repose sur **le processus participatif** de programmation des actions de développement à l'initiative des producteurs agricoles, des éleveurs comme de l'ensemble des acteurs des filières, et sur les procédures de mobilisation des financements de la stratégie.

L'aboutissement est la **concertation entre les professionnels** d'un côté et les pouvoirs publics de l'autre, au travers de **la convention de financement** des programmes d'action tant du secteur de l'agriculture que de celui de l'élevage.

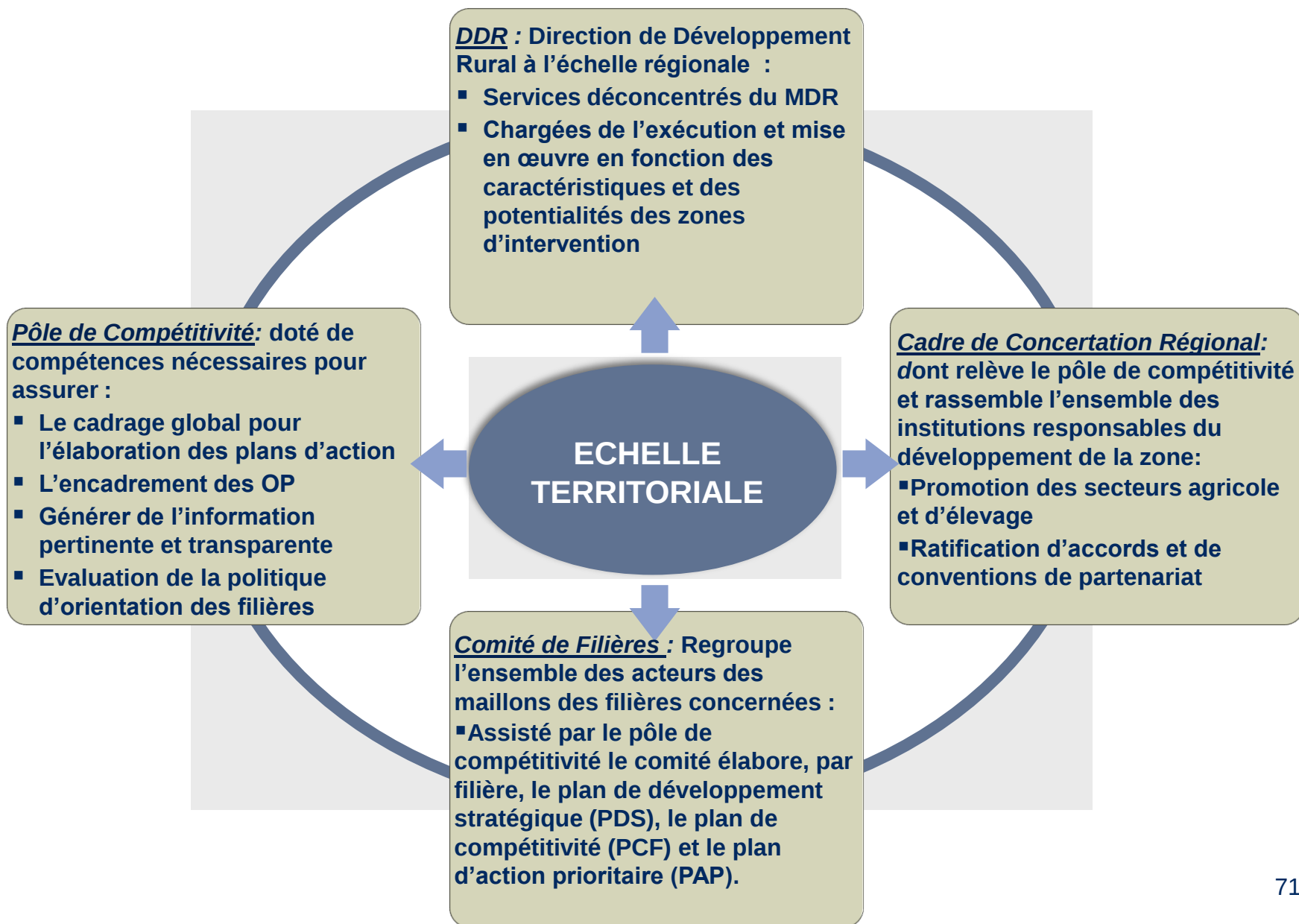
Ces programmes sont préparés dans une instance

centrale de relation entre les acteurs au niveau régional (acteurs des filières, organisations professionnelles, représentants des wilayas, des collectivités territoriales, des PTF, etc.) et le MDR représenté par la Direction/Délégation régionale du MDR. Cette instance est **le cadre de concertation régionale**. Elle dispose d'un outil opérationnel, le « **Pôle de Compétitivité** », dont le rôle est d'assurer les services techniques et de conseil de gestion auprès des acteurs des filières tels qu'ils sont budgétisés dans la convention de l'agriculture ou de l'élevage de la région. **Huit régions sont ainsi définies** pour couvrir l'ensemble du territoire national. Les financements sont mobilisés en fonction des orientations de la nouvelle stratégie et **suivant le PNDEA** mises en application par le MDR en relation avec les autres départements sectoriels concernés.

Au processus de concertation délocalisé par l'intermédiaire du cadre de concertation régional s'ajoute la concertation entre les acteurs publics et les acteurs privés au niveau national. Cette dernière prend place à l'occasion de la conférence annuelle qui les réunit à l'initiative du Gouvernement. La concertation au niveau national est aussi le fait des



Articulation de l'action à l'échelle territoriale



Axe 4-Adaptation du Cadre juridique et institutionnel

échanges entre la Coordination nationale des professionnels de l'agriculture et de l'élevage, les structures publiques ou privées chargées du financement du secteur et le MDR.

Deux instances permettent par ailleurs la concertation en tant que de besoin entre les acteurs publics et les représentations interprofessionnelles de l'élevage et de l'agriculture : ce sont la Commission de régulation des marchés et l'Agence de Promotion des Investissements.

La Commission de régulation des marchés traite de toutes les questions relatives à la commercialisation des productions animales et végétales sur le marché intérieur et, par rapport aux importations et exportations. Les négociations conduisent aux arbitrages entre les priorités du commerce international et celles de la production nationale. Dans ce cadre, les priorités à donner aux investissements locaux pour le développement des productions et, par voie de conséquence, aux activités génératrices de revenus et d'emplois en milieu rural selon les axes stratégiques retenus, seront pris en compte .

L'Agence de Promotion des Investissements:

Elle pourra être créée en prolongement des actions de la direction correspondante du MAED. Son rôle est éminemment important afin de déterminer l'attractivité

du secteur rural pour les investisseurs nationaux et étrangers. L'agence traitera des opportunités d'investissement présentées par la Coordination Nationale des organisations professionnelles de l'élevage et de l'agriculture d'une part et des propositions d'intervention des investisseurs d'autre part.

La mise en place du dispositif dans sa globalité se fera au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre du PNDEA et en fonction du degré d'organisation des interprofessionnels des filières.

La restructuration du MDR est l'une des premières actions de mise en œuvre de la nouvelle SDSR.

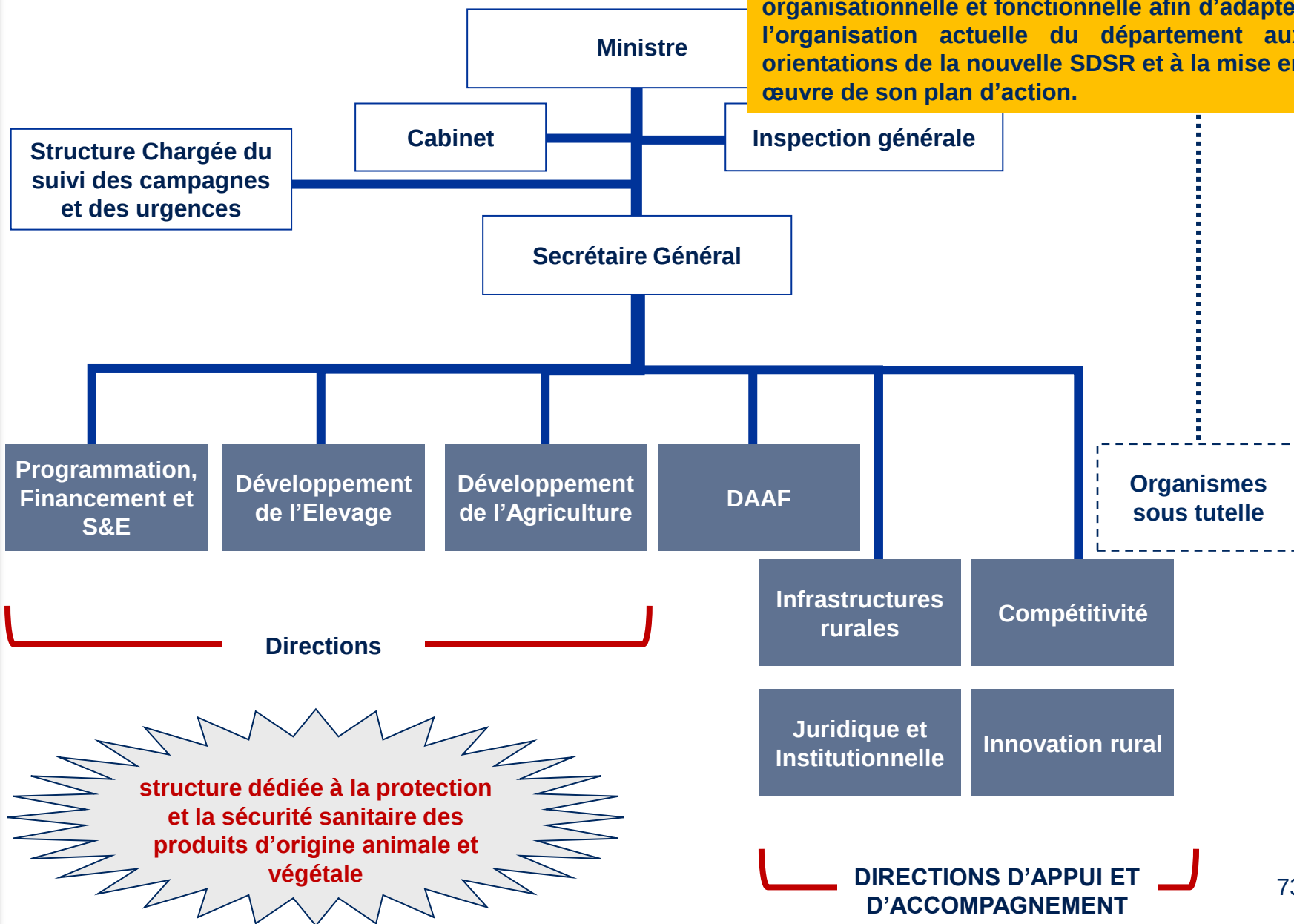
L'organigramme qui en résultera définira les missions spécifiques du MDR , structuré en cohérence avec les axes stratégiques. Celui-ci est porté dans le projet d'organigramme ci-après.

Il s'agit avant tout de résoudre le problème crucial de la faiblesse actuelle des ressources humaines disponibles du fait de l'insuffisance criante du nombre de cadres supérieurs et des moyens pour faire face à l'importance et à la multiplicité des tâches requises par la stratégie .



Organigramme du MDR

Cet organigramme est indicatif. L'une des premières actions de mise en œuvre de la SDSR sera l'élaboration d'une étude juridique, organisationnelle et fonctionnelle afin d'adapter l'organisation actuelle du département aux orientations de la nouvelle SDSR et à la mise en œuvre de son plan d'action.





Domaines stratégiques d'appui et principaux objectifs

1. Infrastructures

Objectif général : Les ressources naturelles (eau, sols et pâturages) sont valorisées durablement et contribuent à la réduction de la pauvreté des populations par l'amélioration des infrastructures de production et de gestion durable des ressources en eau, en terre et en pâturages.

Six objectifs spécifiques sont définis :

1. Inventaire pour une meilleure connaissance et un suivi de nos ressources naturelles ;
2. Amélioration de l'accès aux ressources en eau sur les plans économique et physique ;
3. Amélioration de l'accès au marché pour les productions des filières végétales ;
4. Amélioration de l'accès au marché pour les productions des filières animales ;
5. Amélioration de la productivité des filières végétales et animales et renforcement de la qualité des produits ;
6. Mise en place d'un environnement technique et managérial structuré ;

2. Recherche agronomique et vétérinaire:

2.1. Recherche agronomique

Objectif général : développer, promouvoir et assurer la compétitivité des filières agricoles porteuses dans toutes

les zones agro-écologiques et dans tous les systèmes de production dominants.

Six objectifs spécifiques sont définis :

1. Réalisation de l'inventaire et évaluation participative des acquis de la recherche agricole ;
2. Identification et évaluation de la demande de recherche ;
3. Identification et évaluation des ressources physiques, humaines et financières du système national de recherche agricole ;
4. Contribution à la définition des programmes de recherche, par bassin de production et en étroite collaboration avec le pôle de compétitivité ;
5. Introduction et mise en œuvre des itinéraires et référentiels technico-économiques ;
6. Evaluation et actualisation du Plan National de Recherche Agricole (PNRA).

2.2. Recherche vétérinaire

Il s'agit notamment de :

1. Procéder à une évaluation des besoins spécifiques du CNERV en ressources humaines hautement qualifiées (chercheurs), à l'élaboration d'un plan de formation de ces ressources, au recrutement d'un personnel adéquat et à sa formation ;



2. Recentrer les missions et les activités du CNERV pour apporter un soutien effectif aussi bien aux activités d'épidémiologie-surveillance et de diagnostic des maladies animales qu'aux activités de contrôle de la qualité sanitaire des produits d'origine animale.

3. Conseil rural

3.1. Conseil technique et de gestion pour le secteur de l'élevage

Objectif général : le conseil technique et de gestion vise la promotion d'un secteur de l'élevage intensif et compétitif par le développement privilégié des filières animales et la valorisation de l'élevage extensif par la gestion durable des ressources naturelles.

Objectifs spécifiques :

1. Renforcement des capacités des acteurs ;
2. Pilotage des activités de conseils et d'appui rural par le pôle de compétitivité ;
3. Mise en place d'un conseil scientifique et technique opérationnel auprès du pôle de compétitivité

3.2. Conseil technique et de gestion pour le secteur de l'agriculture

Objectif général : contribuer au développement des filières porteuses de croissance, génératrices d'emplois et de revenus incitatifs, par la formulation et la mise à disposition d'un conseil technique et de gestion répondant aux besoins des acteurs des filières.

Objectifs spécifiques :

1. Renforcement des capacités des acteurs ;
2. Pilotage des activités de conseils et d'appui rural par le pôle de compétitivité ;
3. Mise en place d'un conseil scientifique et technique opérationnel auprès du pôle de compétitivité

3.3. Conseil technique et de gestion pour la gestion durable des ressources naturelles;

Objectif général : la gestion durable des ressources naturelles vise à contribuer à la viabilité du développement agro-sylvo-pastoral.

Objectifs spécifiques :

1. La responsabilisation des communautés locales dans la gestion durable de leurs ressources naturelles ;
2. L'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles ;
3. La contribution à l'évaluation des résultats des deux expériences pilotes d'aménagement des bassins versants;

4. Identification et mise en place du financement de la gestion durable des ressources naturelles.

4. Financement du secteur rural

Objectif général : Mise en place d'un financement répondant aux besoins des acteurs des filières végétales et animales.

Pour ce faire, on visera le recentrage progressif du rôle de l'Etat autour de ses missions régaliennes et la mise en place de conditions favorables au développement de l'initiative privée dans la sphère de la production. On développera l'intermédiation financière prenant en compte les besoins respectifs de l'élevage et de l'agriculture de subsistance aussi de l'élevage et de l'agriculture à vocation commerciale dans une logique de développement des filières.

On retiendra **six objectifs spécifiques :**

1. Promotion de mécanismes d'incitation à la performance ;
2. Renforcement de la coordination entre l'Etat et ses partenaires au développement pour le financement du développement du secteur rural ;
3. Développement de l'intermédiation financière en milieu rural ;
4. Accès des institutions financières du secteur rural à des mécanismes de refinancements adéquats ;

5. Développement des mécanismes de garantie contre les calamités ;

6. Développement de services de conseils financiers et de gestion.

5. Commerce

Objectif général : définir et mettre en place une politique commerciale nationale pour l'agriculture et l'élevage donnant la priorité aux productions nationales et à la réduction de la dépendance aux importations.

Objectifs spécifiques :

1. Renforcement du rôle du MDR dans la politique commerciale des sous secteurs de l'agriculture et de l'élevage (organisation des marchés, participation aux accords commerciaux) ;
2. Organisation et développement des filières porteuses à l'exportation en termes de production, de compétitivité, d'infrastructures, de respect des normes et de la qualité ou encore de commercialisation et de connaissance des marchés ;
3. Création et développement du Centre de promotion des exportations ;
4. Renforcement des infrastructures de commercialisation et de transformation.





Hypothèses et Risques

Les principales **hypothèses concernant les acteurs publics** sont les suivantes :

- Le développement du secteur rural est effectivement reconnu comme un enjeu national par les plus hautes autorités de l'Etat et la volonté politique est constante pour conforter la mise en œuvre de la stratégie ;
- Les allocations budgétaires de l'Etat sont suffisantes pour exécuter les actions majeures du programme comme la restructuration du MDR, les plans de renforcement des capacités, les investissements, la maintenance des ouvrages ;
- Les ressources humaines du MDR sont renforcées en fonction des besoins définis par le plan de restructuration ;
- Les moyens de fonctionnement du MDR (communication, logistique, informatique, bureautique) sont mis en place.

Les principales **hypothèses concernant les partenaires extérieurs** sont les suivantes :

- Les PTF augmentent leurs contributions au financement du développement du secteur rural ;
- Les PTF participent aux nouvelles dispositions d'interventions définies par la stratégie (abandon progressif de l'approche projet et financement sur programmes sectoriels en vue d'un appui budgétaire sectoriel).
- Les principales hypothèses concernant les acteurs privés, les organisations socio-professionnelles et la société

civile sont les suivantes :

- Les opérateurs privés nationaux et étrangers répondent favorablement aux nouvelles conditions d'investissement dans le secteur rural ;
- Les représentants de la société civile (notamment les femmes et les jeunes) participent au dispositif opérationnel mis en place ;
- Les organisations professionnelles de l'élevage et de l'agriculture participent à la mise en œuvre de la stratégie ;
- Les organisations de la société civile concernées par la stratégie participent à la mise en œuvre de la stratégie.

Les principales **hypothèses concernant le cadre juridique et institutionnel** sont les suivantes :

- La Loi d'Orientation Agricole est adoptée par le Parlement
- Les décrets d'application sont signés par le MDR et les départements sectoriels ;
- Les dispositifs de contrôle à priori, de suivi évaluation et d'audit sont opérationnels.

De **manière plus générale**, les principales hypothèses sont :

- L'environnement économique, politique et social reste stable et sécurisé ;
- La résistance au changement est surmontée par la volonté de progrès des protagonistes.

Tout manquement de ces hypothèses constitue un risque majeur qui peut affecter l'atteinte des objectifs retenus.





Conclusion

Conclusion

Par ses nombreux aspects innovants cette stratégie est en rupture avec le passé. Elle est passée par un long processus d'adaptation et d'appropriation de ses tenants et aboutissants par tous les acteurs concernés. Elle implique des changements de comportement pour les bénéficiaires des appuis techniques et financiers qui auront à passer de la position « d'assisté » à celle « d'acteur engagé dans la réussite de la stratégie ». Pour l'ensemble des acteurs impliqués, il s'agira également de passer de stratégies individuelles d'interventions multiples, à la coordination et la mise en cohérence de tous les appuis techniques et financiers en fonction des objectifs de la nouvelle stratégie conçue, présentée et reconnue comme un enjeu national de premier ordre. La première phase d'exécution de la stratégie (2013-2016) visera essentiellement la mise en place du dispositif opérationnel. Des résultats significatifs pourront être obtenus conformément aux prévisions d'objectifs en prolongement de ces premiers acquis, les

Principaux effets tangibles seront observés lors des évaluations de la deuxième phase d'exécution (2016-2020).

La stratégie de communication définie en fonction des acteurs impliqués (publics ou privés) sera déterminante pour le succès du lancement de la SDSR qui se définit comme une stratégie gagnante pour les trois principaux acteurs concernés:

- (i) l'Etat dont le rôle est optimisé pour plus d'impact ;*
- (ii) les éleveurs, les agriculteurs et les populations, impliqués pour plus de profits (en termes de rentabilité des investissements ou de conditions de vie et de revenus) ;*
- (iii) les partenaires techniques et financiers pour plus d'efficacité de leurs appuis.*



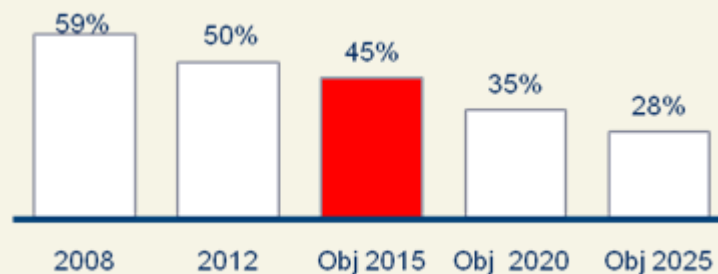


Effets escomptés

Effets escomptés

Lutte contre la pauvreté

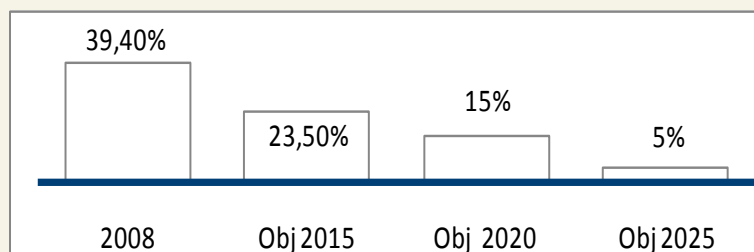
Incidence de la pauvreté en milieu rural (%)



Diminution de l'incidence de la pauvreté en milieu rural à 28% à l'horizon 2025

Insécurité alimentaire

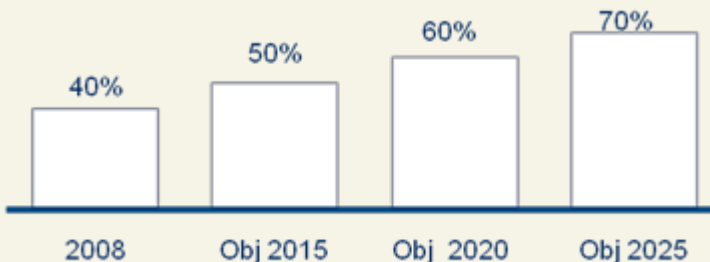
Taux d'insécurité alimentaire (%)



Diminution du taux d'insécurité alimentaire à 5% à l'horizon 2025

Compétitivité du secteur

Part de marché des produits nationaux sur le marché intérieur (%)



Faire passer la balance commerciale de son statut déficitaire actuellement à équilibré (2020) puis à excédentaire (2025)



Annexes



Annexe 1 : Eléments synthétiques des cadres logiques

Conception des cadres logiques

Elaboration
de 9 cadres
logiques

5 cadres logiques par axe stratégique

ELEVAGE

AGRICULTURE

DÉVE. LOCAL

GESTION RN

CADRE
JURIDIQUE

4 cadres logiques par domaine d'appui

INFRASTR

RECHERCHE

CONSEIL
AGRICOLE

APPUI AUX
FINANC

Contenu
par cadre
logique

Objectif
général

Objectifs
spécifiques

Résultats
attendus

Activités par
période

Acteurs
concernés

Une batterie d'indicateurs
mesurables et
objectivement vérifiables

- **Spécifiques** (bien décrits et compréhensibles) ;
- **Mesurables** (en quantité ou en qualité) ;
- **Atteignables/ambitieux** (au regard des moyens et stratégies mis en œuvre) ;
- Réaliste (au regard de la situation de référence définie) ;
- **Temporels** (comprenant une situation de référence initiale et une ou des situations cibles).

Sources
d'informations

Risques
associés aux
objectifs et
activités



Sous-Secteur de l'élevage

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promotion d'un secteur de l'élevage intensif et compétitif par le développement privilégié des filières animales et la valorisation de l'élevage extensif par la gestion durable des ressources naturelles

Objectif 1 : Mise en place du dispositif opérationnel

Résultat : *Le dispositif opérationnel est renforcé au niveau local, au niveau des zones agro-socio-écologiques et au niveau national*

Objectif 2 : Renforcement des capacités institutionnelles

Résultat : *Les ressources humaines du sous-secteur sont renforcées*

Objectif 3 : Mise en place des filières animales

Résultat : *Les principales filières animales sont mises en place*

Objectif 4 : Valorisation du système de production intensif

Résultat : *Le système de production intensif est valorisé avec une meilleure compétitivité des filières animales*

Objectif 5 : Valorisation du système de production extensif

Résultat : *Le système de production de l'élevage extensif est valorisé par l'amélioration de l'alimentation et de l'abreuvement du cheptel*

Objectif 6 : Prévention et gestion des effets néfastes des sécheresses et calamités naturelles

Résultat : *Les effets néfastes des sécheresses et autres calamités naturelles sont réduits, notamment au niveau des ménages les plus vulnérables*



Objectif 7 : Contribution des éleveurs au développement du sous-secteur

Résultat : *Les éleveurs contribuent au développement du secteur de l'élevage et de ses filières*

Objectif 8 : Mise en place des infrastructures adaptées au sous- secteur

Résultat : *La mise en place d'infrastructures adaptées pour assurer un développement harmonieux des filières animales*

Objectif 9 : Favoriser les innovations pour le développement des filières

Résultat : *la recherche et le conseil au service du développement de l'élevage selon l'approche filière*

Objectif 10 : Assurer la compétitivité des filières animales

Résultat : *La compétitivité des filières animales est améliorée et la dépendance vis-à-vis de l'extérieur est réduite*

Objectif 11 : Mise en place d'un financement adapté

Résultat : *Le financement de l'élevage est assuré et un mécanisme d'incitation à l'investissement dans le secteur est mis en place*



Sous-Secteur de l'agriculture

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promotion d'une agriculture moderne et compétitive par la promotion et le développement des filières végétales à fortes potentialités de croissance

Objectif 1: Mise en place du dispositif institutionnel et opérationnel de l'Agriculture

Résultat : le dispositif opérationnel est renforcé aux niveaux local, des zones agro-socio-écologiques comme au niveau national.

Objectif 2 : Développement de filières porteuses de croissance, génératrices d'emplois et de revenus incitatifs

Résultat : Les filières végétales porteuses sont identifiées, structurées et développées

Objectif 3 : Promotion de l'Intensification et de la diversification de l'agriculture

Résultat 1 : Les infrastructures du système de production irrigué sont réhabilitées et renforcées

Résultat 2 : Les infrastructures des systèmes de production derrière barrage et en décrue sont réhabilitées et renforcées

Résultat 3 : Les infrastructures et équipements d'appui aux filières agricoles au niveau de tous les bassins de production sont réhabilités et renforcés

Objectif 4 : Applications technologiques performantes et adaptées pour l'intensification et la diversification agricole

▪ Recherche :

Résultat 1 : La recherche répond aux besoins du développement des filières

▪ Conseil technique et de gestion :

Résultat 1 : Les capacités des acteurs des filières sont renforcées à travers leur structuration et leur formation

Résultat 2 : Le pôle de compétitivité assure les activités de conseil et d'appui rural sur la base des financements publics et privés définis et alloués au travers de la convention du secteur agricole de la zone

Résultat 3 : Un conseil scientifique et technique opérationnel est mis en place auprès du pôle de compétitivité

▪ Formation professionnelle et d'employabilité des jeunes et des femmes :

Résultat 1 : Les capacités de planification et de suivi évaluation du MDR sont renforcées pour une mise en œuvre efficace de programmes de formation professionnelle et d'employabilité des femmes et des jeunes en milieu rural.

Résultat 2 : Les rôles respectifs des femmes et des jeunes en milieu rural sont renforcés dans le développement des activités économiques et sociales à travers toutes les instances de décision (Organisations de producteurs, pôles de compétitivité, comités des filières).

Objectif 5 : Assurer la compétitivité des filières végétales

- **Renforcement des infrastructures de stockage, de conditionnement, de transformation et de commercialisation en fonction des besoins des filières :**

Résultat 1 : Les infrastructures d'appui au stockage, au conditionnement, à la transformation et à la commercialisation sont renforcées

- **Mise en œuvre des plans de compétitivité des filières :**

Résultat 1 : Les plans de développement des filières sont mis en œuvre pour la commercialisation des produits sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux

- **Prise en compte des spécificités de l'agriculture mauritanienne dans les négociations commerciales**

Résultat 1 : Le MDR contribue aux négociations commerciales conduites par le Ministère du Commerce afin de prendre en compte les contraintes spécifiques du développement des filières agricoles en Mauritanie

- **Valorisation des produits agricoles par la prise en compte des référentiels de qualité et des normes :**

Résultat 1 : Les normes de qualité sont améliorées et respectées

- **Promotion des exportations et appuis aux filières porteuses**

Résultat 1 : La promotion des exportations agricoles est assurée. Le MDR appuie la promotion des exportations en créant un environnement favorable.

Résultat 2 : Les appuis aux filières porteuses sont efficaces

- **Mise en place d'un système de taxation harmonisée entre l'importation des produits et la production végétale :**

Résultat 1 : Le système de taxation mis en place est harmonisé et efficace

Objectif 6 : Mise en place d'un financement adapté pour le développement des filières végétales

Résultat 1 : Les mécanismes d'incitation à la production agricole reposent essentiellement sur des critères de performance et de compétitivité

Résultat 2 : La stratégie est mise en œuvre par approche programme sectoriel

Résultat 3 : Les services financiers sont adaptés aux besoins de tous les acteurs des filières

Résultat 4 : Les Institutions de financement du secteur rural accèdent à des mécanismes de refinancements adéquats

Résultat 5 : Les mécanismes de garantie contre les calamités naturelles sont disponibles et efficaces



Développement local

OBJECTIF GÉNÉRAL

Appui renforcé au développement local pour passer de l'agriculture de subsistance à des productions animales et végétales compétitives

Objectif 1 : Le développement des secteurs de l'élevage et de l'agriculture au plan local bénéficie de l'implication et de la responsabilisation des organisations socio-professionnelles à la base

Résultat 1 : Les organisations socio-professionnelles disposent de l'habilitation statutaire pour s'impliquer dans le développement des secteurs de l'élevage et de l'agriculture au plan local

Résultat 2 : Un cadre de partenariat est créé entre l'État et les organisations socio-professionnelles

Résultat 3 : Les principes déontologiques d'implication et de responsabilisation des organisations socio-professionnelles dans le développement local sont en place et respectés

Résultat 4 : Les représentants des organisations socio-professionnelles disposent des compétences requises pour contribuer aux plans de développement communaux qui intègrent celui des secteurs de l'élevage et de l'agriculture

Objectif 2 : Les communes mettent en place les plans de développement communaux qui permettent progressivement le passage de l'agriculture de subsistance à une agriculture compétitive et commerciale sur le territoire de la commune

Résultat 1 : Un cadre de partenariat est créé entre la commune et son environnement institutionnel (État, organisations socio-professionnelles et les acteurs du secteur privé) pour élaborer et mettre en œuvre le plan de développement communal

Résultat 2 : Les communes mettent en place les plans de développement communaux qui intègrent les plans de développement de l'agriculture et de l'élevage pour passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture compétitive et commerciale

Objectif 3: Les communes disposent des moyens et des compétences pour mettre en place les plans de développement communaux (à long terme)

Résultat 1 : Le transfert des compétences aux communes est assuré pour leur permettre d'élaborer et mettre en œuvre les plans de développement communaux

Résultat 2 : Le transfert des moyens humains, matériels et financiers aux communes est assuré pour leur permettre d'élaborer et mettre en œuvre les plans de développement communaux



Gestion des ressources naturelles

OBJECTIF GÉNÉRAL

Gestion participative des ressources naturelles pour le développement durable des filières végétales et animales

Eléments du Cadre logique _ Gestion des ressources naturelles

(1/1)

Objectif 1: Responsabilisation des acteurs à la base dans la gestion durable des ressources naturelles

Résultat 1 : *Les organisations locales sont responsabilisées dans la gestion durable de leurs ressources naturelles*

Objectif 2 : Inventaires des ressources naturelles et des potentialités agro-sylvo-pastorales

Résultat 1 : *La connaissance des ressources naturelles et des potentialités agro-sylvo-pastorales est améliorée*

Objectif 3 : Suivi et évaluation des ressources naturelles et des activités agro-sylvo-pastorales

Résultat 1 : *Un système de suivi-évaluation des ressources naturelles et des activités agro-sylvo-pastorales, fondé sur la base des données issue des inventaires, est opérationnalisé et efficace*

Objectif 4 : Amélioration de l'accessibilité aux ressources naturelles

Résultat 1 : *L'accès physique aux ressources naturelles est amélioré*

Objectif 5 : Amélioration de l'efficience de l'utilisation des ressources naturelles

Résultat 1 : *L'efficience de l'utilisation des ressources naturelles est améliorée*

Objectif 6 : Mise en place d'un financement adapté à la gestion durable des ressources naturelles

Résultat 1 : *Le financement de la gestion durable des ressources naturelles est identifié et opérationnel*



Adaptation du Cadre juridique et institutionnel

OBJECTIF GÉNÉRAL

Mise en place d'un cadre juridique et institutionnel dans le but de lever les obstacles d'ordre juridique et institutionnel à la mise en œuvre de la stratégie et du développement rural d'une manière générale

Objectif 1 : Le secteur agricole est doté de textes législatifs et réglementaires nécessaires pour son développement

Résultat 1 : *les textes juridiques sont mis en place*

Résultat 2 : *les textes juridiques sont appliqués*

Objectif 2 : Les approches et les principes retenus dans la stratégie sont codifiés et intégrés dans l'ordre juridique interne

Résultat : *Le dispositif institutionnel de la stratégie est mis en place*

Objectif 3 : Un dispositif opérationnel de mise en œuvre de la stratégie est mis en place au niveau du MDR

Résultat : *La Stratégie de Développement du Secteur Rural est exécutée conformément au plan défini par le MDR et les différentes instances de suivi*



Appui aux infrastructures

OBJECTIF GÉNÉRAL

Les ressources naturelles sont valorisées durablement et contribuent à la réduction de la pauvreté des populations par l'amélioration des infrastructures de production , de gestion et de commercialisation

Eléments du Cadre logique _ Appui aux infrastructures (1/2)

Objectif 1 : Les ressources naturelles (eau, sols et pâturage) sont inventoriées et suivies

Résultat 1 : Les ressources en eau, sols et en pâturage sont inventoriées

Résultat 2 : Les ressources en eau, sols et en pâturage sont suivies

Objectif 2 : L'accès aux ressources en eau est amélioré économiquement et physiquement

Résultat 1 : Les axes hydrauliques sont re-calibrés et entretenus régulièrement

Résultat 2 : Les couts d'exhaure sont réduits

Résultat 3 : Les aménagements hydro-agricoles sont fonctionnels et durables. Pour ce faire, un schéma directeur d'aménagement de la rive droite sera défini

Résultat 4 : Les aménagements de décrue et de cultures derrière barrage sont fonctionnels et durables

Résultat 5 : Les aménagements de la zone oasienne sont fonctionnels et durables

Résultat 6 : Les aménagements d'hydraulique pastorale sont fonctionnels et durables

Objectif 3 : L'accès au marché est amélioré pour les productions des filières

Résultat 1 : Les infrastructures de désenclavement sont fonctionnelles et durables

Résultat 2 : Les structures de stockage, de conditionnement et de commercialisation des produits des filières sont opérationnels et durables

Eléments du Cadre logique _ Appui aux infrastructures (2/2)

Objectif 4 : Amélioration de la productivité des filières végétales et animales est améliorée et renforcement de la qualité des produits

Résultat 1 : *Un service de mécanisation agricole efficace et durable est mis en place*

Résultat 2 : *Des infrastructures de production et de santé animale opérationnelles sont mises en place*

Objectif 5 : Mise en place d'un environnement technique et managérial structuré

Résultat 1 : *Des données techniques et procédures sont mises en place et strictement appliquées*

Résultat 2 : *Des structures techniques compétentes et opérationnelles sont en place*

Résultat 3 : *Les capacités techniques des bénéficiaires et usagers sont renforcées*

Résultat 4 : *Des opérateurs techniques sont structurés et mis en place*

Résultat 5 : *Des données techniques de plus en plus fiables sont disponibles*





Recherche

OBJECTIF GÉNÉRAL

Développer, promouvoir et assurer la compétitivité des activités de production végétale, animale à travers une recherche ciblée répondant aux besoins des acteurs dans toutes les zones agro-écologiques et dans tous les systèmes de production dominants

Eléments du Cadre logique _ Recherche

Recherche agricole

Objectif 1 : Réalisation de l'inventaire et évaluation participative des acquis de la recherche agricole

Objectif 2 : Identification et évaluation de la demande de recherche

Objectif 3 : Identification et évaluation des ressources physiques, humaines et financières du système national de recherche agricole

Objectif 4 : Contribution à la définition des programmes de recherche, par bassin de production et en étroite collaboration avec le pôle de compétitivité

Objectif 5 : Introduction et mise en œuvre des itinéraires et référentiels technico-économiques

Objectif 6 : Evaluation et actualisation du Plan National de Recherche Agricole (PNRA)

Recherche zootechnique et vétérinaire

- Evaluation des besoins spécifiques du CNERV
- Recentrer les missions et les activités du CNERV pour apporter un soutien effectif aux activités zootechnique, de santé animale et de contrôle de la qualité sanitaire des produits d'origine animale
- Répondre aux préoccupations de l'heure qui découlent de la précarité des ressources naturelles, de la faible productivité des principales espèces animales et des incidences négatives des pathologies animales
- Améliorer le cadre institutionnel de la recherche, à travers notamment l'installation d'unités régionales de recherche/diagnostic





Conseil rural et formation

OBJECTIF GÉNÉRAL

La formation et le conseil technique et de gestion sont développés afin de promouvoir les filières animales et les filières agricoles porteuses de croissance, génératrices d'emplois et de revenus

Eléments du Cadre logique _ Conseil rural et formation

Conseil technique et de gestion pour le secteur de l'Élevage

Objectif 1 : Renforcement des capacités des acteurs

Objectif 2 : Pilotage des activités de conseils et d'appui rural par le pôle de compétitivité

Objectif 3 : Mise en place d'un conseil scientifique et technique opérationnel auprès du pôle de compétitivité

Conseil technique et de gestion pour le secteur de l'Agriculture

Objectif 1 : Renforcement des capacités des acteurs

Objectif 2 : Pilotage des activités de conseils et d'appui rural par le pôle de compétitivité

Objectif 3 : Mise en place d'un conseil scientifique et technique opérationnel auprès du pôle de compétitivité

Conseil technique et de gestion pour la gestion durable des ressources naturelles

Objectif 1 : La responsabilisation des communautés locales dans la gestion durable de leurs ressources naturelles

Objectif 2 : Amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles

Objectif 3 : Contribution à l'évaluation des résultats des expériences d'aménagements pilotes des bassins versants

Formation

Objectif 1: dispositif de formation technique et professionnelle adapté

Objectif 2: Elaboration d'un plan de formation



Appui au financement du développement du secteur rural

OBJECTIF GÉNÉRAL

Mise en place d'un financement répondant aux besoins des acteurs des filières végétales et animales

Eléments du Cadre logique _ Appui aux financement du développement du secteur rural (1/2)

Objectif 1 - Promotion de mécanismes d'incitation à la performance

Mise en place d'un système incitatif, notamment pour l'utilisation des intrants favorable des producteurs les plus dynamiques

Objectif 2 : Renforcement de la coordination entre l'Etat et ses PTFs pour contribuer efficacement au développement du secteur rural

Démarche progressive en 3 étapes :

- **1^{ère} étape** : Conservation de l'approche habituelle de financement par les PTFs des programmes et projets avec vérification du MDR de la compatibilité de ces programmes aux orientations de la SDSR
- **2^{ème} étape 2014/16** : Adoption d'une approche sectorielle à travers "**BASKET FUND**" qui fera l'objet de procédures de mobilisation, d'exécution, de comptabilité et de suivi spécifiques
- **3^{ème} étape** : Au delà de 2016 passage à l'aide budgétaire général conformément aux choix des autorités publiques

Objectif 3 : Développement de l'intermédiation financière en milieu rural

- Une institution financière pour le financement de l'agriculture commerciale
- Des réseaux de micro finance spécialisés par bassin de production soutenus par des structures d'appuis techniques et financiers

Eléments du Cadre logique _ Appui aux financement du développement du secteur rural

(2/2)

Objectif 4 : Accès des Institutions financières du secteur rural à des mécanismes de refinancements adéquats

- Rétrocession de lignes de crédits,
- Mécanismes de bonification d'intérêts,
- Garantie de portefeuille

Objectif 5 : Développement des mécanismes de garantie contre les calamités

- Il s'agit d'un fonds de garantie alimenté par une dotation budgétaire annuelle, des contributions des exploitants agricoles, des compagnies d'assurance ou des systèmes d'aménagement des crédits

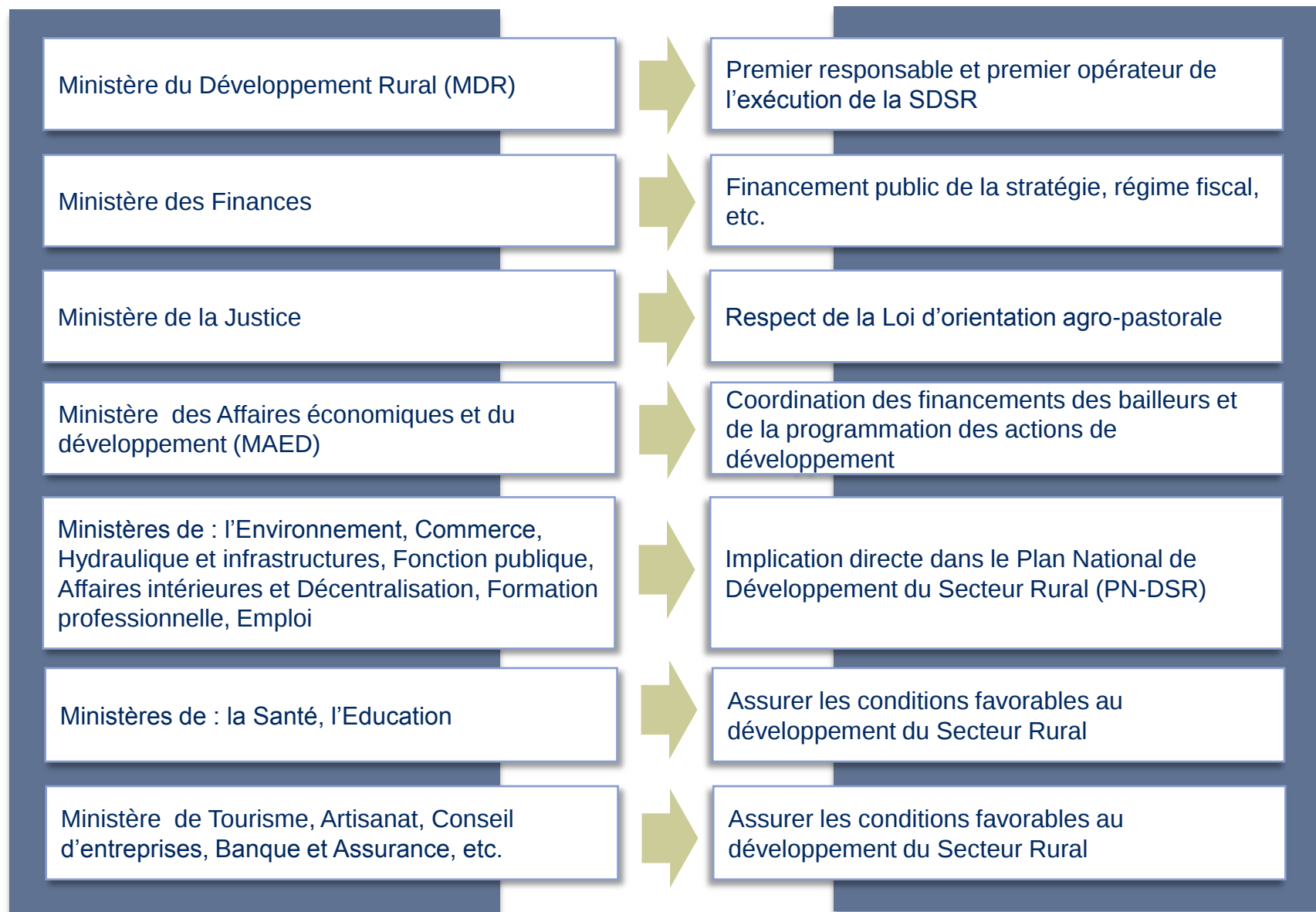
Objectif 6 : Développement de services de conseils financiers et de gestion

- Le conseil aux producteurs pour le montage des projets et la présentation des dossiers
- La formation des banquiers aux risques agricoles
- La constitution de bases de données pour l'information sur le secteur



Annexe 2 : projet d'organigramme du MDR-Missions

Implication des ministères régaliens et sectoriels



Missions dévolues aux directions centrales

Programmation et Financement

- Assurer la programmation et la coordination des financements de l'État comme des Bailleurs et des ONG, et ce en relation étroite avec les services compétents du MAED ;
- Assurer la programmation relative aux Ressources humaines
- Assurer le suivi et l'évaluation des formations professionnelles
- Le pilotage des interventions, programmes et projets du MDR, des autres Ministères, des bailleurs et des ONG
- Capitalisation des expériences par l'exploitation des rapports d'avancement, de suivi évaluation, de la base de données mise en place et des statistiques produites
- Supervision et contrôle de la réalisation des plans d'actions, avec compte rendu au Ministre (Unité de pilotage de la SDR)

ELEVAGE

- La gestion du Fonds de Solidarité Nationale / section élevage
- Définition des politiques afférentes aux filières animales
- Suivi des développements par filière :
 - Bétail sur pied
 - Viande rouge
 - Lait et dérivés
 - Avicole
 - Cuirs et peaux

AGRICULTURE

- La gestion du Fonds de Solidarité Nationale / section agriculture
- Définition des politiques afférentes aux filières végétales,
- Suivi des développements par filière :
 - Céréales
 - Légumineuses et protéagineuses
 - Maraîchères et Fruitières
 - Agro-forestières,
 - Semences et plants,
 - Fourragères

Missions dévolues aux directions d'appui et d'accompagnement

INFRASTRUCTURES RURALES	COMPÉTITIVITÉ	JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLE	INNOVATION RURALE	Suivi / Evaluation
▪ Conception , mise en œuvre de la politique en matière d'aménagement agropastoral et de développement des infrastructures rurales ▪ Gestion, coordination et supervision de la maintenance des infrastructures	▪ La valorisation des produits ▪ La commercialisation et la promotion des produits ▪ La transformation et la qualité des produits en fonction des marchés ▪ La connaissance et la maîtrise des conventions internationales et des accords de partenariat économique en vue de la promotion des intérêts nationaux dans les négociations commerciales internationales	▪ Aspects juridiques et institutionnelles ▪ Décentralisation et problématiques foncières ▪ Etc.	▪ La recherche agronomique, zootechnique et en santé animale ▪ L'économie rurale ▪ Le conseils techniques et de gestion des entreprises agricoles ▪ La gestion des ressources naturelles et la gestion ▪ La formation professionnelle répondant aux besoins du marché de l'emploi	▪ Le suivi et l'évaluation des programmes notamment les actions et interventions du MDR auprès des autres acteurs pour en apprécier l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.

